

Chapitre 84

**RÉACTEURS NUCLÉAIRES, CHAUDIÈRES, MACHINES,
APPAREILS ET ENGINS MÉCANIQUES;
PARTIES DE CES MACHINES OU APPAREILS****Notes.**

1. Sont exclus de ce Chapitre :
 - a) les meules et articles similaires à moudre et autres articles du Chapitre 68;
 - b) les machines, appareils ou engins (pompes, par exemple) en céramique et les parties en céramique des machines, appareils ou engins en toutes matières (Chapitre 69);
 - c) la verrerie de laboratoire (n° 70.17); les ouvrages en verre pour usages techniques (n°s 70.19 ou 70.20);
 - d) les articles des n°s 73.21 ou 73.22, ainsi que les articles similaires en autres métaux communs (Chapitres 74 à 76 ou 78 à 81);
 - e) les aspirateurs du n° 85.08;
 - f) les appareils électromécaniques à usage domestique du n° 85.09; les appareils photographiques numériques du n° 85.25;
 - g) les radiateurs pour les articles de la Section XVII;
 - h) les balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur (n° 96.03).
2. Sous réserve des dispositions de la Note 3 de la Section XVI et de la Note 11 du présent Chapitre, les machines et appareils susceptibles de relever à la fois des n°s 84.01 à 84.24 ou du n° 84.86, d'une part, et des n°s 84.25 à 84.80, d'autre part, sont classés dans les n°s 84.01 à 84.24 ou dans le n° 84.86, selon le cas.

Toutefois,

 - A) Ne relèvent pas du n° 84.19 :
 - 1°) les couveuses et éleveuses artificielles pour l'aviculture et les armoires et étuves de germination (n° 84.36);
 - 2°) les appareils mouilleurs de grains pour la minoterie (n° 84.37);
 - 3°) les diffuseurs de sucrerie (n° 84.38);
 - 4°) les machines et appareils thermiques pour le traitement des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles (n° 84.51);
 - 5°) les appareils, dispositifs ou équipements de laboratoire conçus pour réaliser une opération mécanique, dans lesquels le changement de température, encore que nécessaire, ne joue qu'un rôle accessoire.
 - B) Ne relèvent pas du n° 84.22 :
 - 1°) les machines à coudre pour la fermeture des emballages (n° 84.52);
 - 2°) les machines et appareils de bureau du n° 84.72.
 - C) Ne relèvent pas du n° 84.24 :
 - 1°) les machines à imprimer à jet d'encre (n° 84.43);
 - 2°) les machines à découper par jet d'eau (n° 84.56).
3. Les machines-outils travaillant par enlèvement de toutes matières susceptibles de relever du n° 84.56, d'une part, et des n°s 84.57, 84.58, 84.59, 84.60, 84.61, 84.64 ou 84.65, d'autre part, sont classées au n° 84.56.
4. Ne relèvent du n° 84.57 que les machines-outils pour le travail des métaux, autres que les tours (y compris les centres de tournage), qui peuvent effectuer différents types d'opérations d'usinage, soit par :
 - a) changement automatique des outils au départ d'un magasin conformément à un programme d'usinage (centres d'usinage);

- b) utilisation automatique, simultanée ou séquentielle, de diverses unités d'usinage travaillant une pièce à poste fixe (machines à poste fixe); ou
- c) transfert automatique de la pièce à travailler devant différentes unités d'usinage (machines à stations multiples).
5. Aux fins du n° 84.62, une ligne de refendage pour produits plats est une ligne de production composée d'un dérouleur, un dispositif de planage, un refendeur et un enrouleur. Une ligne de découpe à longueur pour produits plats est composée d'un dérouleur, un dispositif pour aplanir et une cisaille.
6. A) On entend par machines automatiques de traitement de l'information au sens du n° 84.71 les machines aptes à :
- 1°) enregistrer le ou les programmes de traitement et au moins les données immédiatement nécessaires pour l'exécution de ce ou de ces programmes;
 - 2°) être librement programmées conformément aux besoins de l'utilisateur;
 - 3°) exécuter des traitements arithmétiques définis par l'utilisateur; et
 - 4°) exécuter, sans intervention humaine, un programme de traitement dont elles doivent pouvoir, par décision logique, modifier l'exécution au cours du traitement.
- B) Les machines automatiques de traitement de l'information peuvent se présenter sous forme de systèmes comprenant un nombre variable d'unités distinctes.
- C) Sous réserve des dispositions des paragraphes D) et E) ci-après, est à considérer comme faisant partie d'un système de traitement automatique de l'information toute unité remplissant simultanément les conditions suivantes :
- 1°) être du type utilisé exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information;
 - 2°) être connectable à l'unité centrale de traitement soit directement, soit par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs autres unités; et
 - 3°) être apte à recevoir ou à fournir des données sous une forme - codes ou signaux - utilisable par le système. Les unités d'une machine automatique de traitement de l'information, présentées isolément, relèvent du n° 84.71.
- Toutefois, les claviers, les dispositifs d'entrée à coordonnées x, y et les unités de mémoires à disques, qui remplissent les conditions énoncées aux paragraphes C) 2o) et C) 3o) ci-dessus sont toujours à classer en tant qu'unités dans le n° 84.71.
- D) Le n° 84.71 ne couvre pas les appareils ci-après lorsqu'ils sont présentés séparément, même s'ils remplissent toutes les conditions énoncées à la Note 6 C) :
- 1°) les imprimantes, les copieurs, les télécopieurs, même combinés entre eux;
 - 2°) les appareils pour l'émission, la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu);
 - 3°) les enceintes et microphones;
 - 4°) les caméras de télévision, les appareils photographiques numériques et les caméscopes; ou
 - 5°) les moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision.
- E) Les machines incorporant une machine automatique de traitement de l'information ou travaillant en liaison avec une telle machine et exerçant une fonction propre autre que le traitement de l'information, sont à classer dans la position correspondant à leur fonction ou à défaut, dans une position résiduelle.
7. Relèvent du n° 84.82 les billes d'acier calibrées, c'est-à-dire les billes polies dont le diamètre maximal ou minimal ne diffère pas de plus de 1 % du diamètre nominal, à condition toutefois que cette différence (tolérance) n'excède pas 0,05 mm. Les billes d'acier ne répondant pas à la définition ci-dessus sont classées au n° 73.26.
8. Sauf dispositions contraires et sous réserve des prescriptions de la Note 2 ci-dessus, ainsi que de la Note 3 de la Section XVI, les machines à utilisations multiples sont classées à la position visant leur utilisation principale. Si une telle position n'existe pas ou lorsqu'il n'est pas possible de déterminer l'utilisation principale, les machines à utilisations multiples sont classées au n° 84.79.

Relèvent également, en tout état de cause, du n° 84.79 les machines de corderie ou de câblerie (toronneuses, commetteuses, machines à câbler, par exemple) pour toutes matières.

9. Pour l'application du no 84.70, l'expression de poche s'applique uniquement aux machines dont les dimensions n'excèdent pas 170 mm × 100 mm × 45 mm.

10. Au sens du n° 84.85, l'expression fabrication additive (également dénommée impression 3D) désigne la formation, sur la base d'un modèle numérique, d'objets physiques par addition et dépôts successifs de couches de matière (métal, matières plastiques, matières céramiques, par exemple), puis consolidation et solidification de la matière.

Sous réserve des dispositions de la Note 1 de la Section XVI et de la Note 1 du Chapitre 84, les machines répondant aux spécifications du libellé du n° 84.85 devront être classées sous cette position, et non dans une autre position de la Nomenclature.

11. A) Les Notes 12 a) et 12 b) du Chapitre 85 s'appliquent également aux expressions dispositifs à semi-conducteur et circuits intégrés électroniques telles qu'utilisées dans la présente Note et dans le no 84.86. Toutefois, aux fins de cette Note et du no 84.86, l'expression dispositifs à semi-conducteur couvre également les dispositifs photosensibles à semi-conducteur et les diodes émettrices de lumière (LED).

B) Pour l'application de cette Note et du n° 84.86, l'expression fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat couvre la fabrication des substrats utilisés dans de tels dispositifs. Elle ne couvre pas la fabrication de verre ou l'assemblage de plaquettes de circuits imprimés ou d'autres composants électroniques sur l'écran plat. Les dispositifs d'affichage à écran plat ne couvrent pas la technologie à tube cathodique.

C) Le n° 84.86 comprend également les machines et appareils des types utilisés exclusivement ou principalement pour :

1°) la fabrication ou la réparation des masques et réticules,

2°) l'assemblage des dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques,

3°) le levage, la manutention, le chargement et le déchargement des lingots, des plaquettes ou des dispositifs semi-conducteurs, des circuits électroniques intégrés et des dispositifs d'affichage à écran plat.

D) Sous réserve des dispositions de la Note 1 de la Section XVI et de la Note 1 du Chapitre 84, les machines et appareils répondant aux spécifications du libellé du n° 84.86 devront être classés sous cette position, et non dans une autre position de la Nomenclature.

Notes de sous-positions.

1. Aux fins du n° 8465.20, le terme *centres d'usinage* s'applique uniquement aux machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, qui peuvent effectuer différents types d'opérations d'usinage par changement automatique des outils au départ d'un magasin conformément à un programme d'usinage.
2. Au sens du n° 8471.49, on entend par *systèmes* les machines automatiques de traitement de l'information dont les unités répondent simultanément aux conditions énoncées dans la Note 6 C) du Chapitre 84 et qui comportent au moins une unité centrale de traitement, une unité d'entrée (un clavier ou un scanner, par exemple) et une unité de sortie (une console de visualisation ou une imprimante, par exemple).
3. Au sens du n° 8481.20, on entend par *valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques* les valves qui sont utilisées spécifiquement pour la transmission d'un fluide de moteur dans un système hydraulique ou pneumatique où la source d'énergie est un fluide sous pression (liquide ou gaz). Ces valves peuvent être de tout type (détendeurs, régulateurs de pression, soupapes d'arrêt, par exemple). Le n° 8481.20 a la priorité sur toutes les autres sous-positions du n° 84.81.
4. Le n° 8482.40 s'applique uniquement aux roulements comportant des galets cylindriques d'un diamètre constant n'excédant pas 5 mm et dont la longueur est égale ou supérieure à trois fois le diamètre. Ces galets peuvent être arrondis à leurs extrémités.

Notes supplémentaires.

1. Pour les besoins de ce Chapitre, l'expression « assemblage de circuits imprimés » s'entend d'un circuit imprimé de la position n° 85.34 avec au moins un des éléments actifs assemblés en ceux-ci, avec ou sans éléments passifs. Pour les besoins de la présente Note, « éléments actifs » s'entend des diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteurs, photosensibles ou non, de la position n° 85.41, et des circuits intégrés et micro-assemblages électroniques de la position n° 85.42.
2. Aux fins de la sous-position n° 8471.49, l'origine de chaque unité présentée dans un système est déterminée selon la règle qui serait applicable à chaque unité si elle était présentée séparément et le taux de droit applicable à chaque unité présentée est :
 - a) dans le cas du Mexique, le taux qui serait applicable à une telle unité si elle était présentée séparément;

- b) dans le cas du Canada et des États-Unis, le taux applicable à chaque unité en vertu du numéro tarifaire approprié à l'intérieur de la sous-position n° 8471.49.

Aux fins de la présente Note, l'expression « unité présentée dans un système » s'entend :

- (i) d'une unité distincte visée à la Note 5 B) du Chapitre 84 du Système harmonisé;
- (ii) de toute autre machine distincte qui est présentée et classée avec un système dans la sous-position n° 8471.49.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
84.01		Réacteurs nucléaires; éléments combustibles (cartouches) non irradiés pour réacteurs nucléaires; machines et appareils pour la séparation isotopique.			
I	8401.10.00	00 -Réacteurs nucléaires	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8401.20.00	00 -Machines et appareils pour la séparation isotopique, et leurs parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8401.30.00	00 -Éléments combustibles (cartouches) non irradiés	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8401.40.00	00 -Parties de réacteurs nucléaires	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
84.02		Chaudières à vapeur (générateurs de vapeur), autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression; chaudières dites « à eau surchauffée ».			
		-Chaudières à vapeur :			
I	8402.11.00	00 - -Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur excédant 45 tonnes métriques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8402.12.00	00	-Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur n'excédant pas 45 tonnes métriques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8402.19.00	00	-Autres chaudières à vapeur, y compris les chaudières mixtes	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8402.20.00	00	-Chaudières dites « à eau surchauffée »	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8402.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.03		Chaudières pour le chauffage central autres que celles du n° 84.02.			
I	8403.10.00		-Chaudières		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Des types utilisés pour le chauffage de bâtiments, autres que domestiques	NMB		
	90	----	-Autres	NMB		
I	8403.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.04		Appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 84.02 ou 84.03 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, par exemple); condenseurs pour machines à vapeur.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8404.10.00	-Appareils auxiliaires pour chaudières des n ^{os} 84.02 ou 84.03		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- <i>-Économiseurs.....</i>	NMB		
	90	---- <i>-Autres.....</i>	NMB		
I	8404.20.00 00	-Condenseurs pour machines à vapeur	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8404.90.00 00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.05	Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épérateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épérateurs.			
I	8405.10.00 00	-Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épérateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épérateurs	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8405.90.00 00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.06	Turbines à vapeur.			
I	8406.10.00 00	-Turbines pour la propulsion de bateaux	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
-Autres turbines :					
I	8406.81.00	--D'une puissance excédant 40 MW		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----Turbines fixes à vapeur.....	NMB		
	90	----Autres.....	NMB		
I	8406.82.00	--D'une puissance n'excédant pas 40 MW		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----Turbines fixes à vapeur.....	NMB		
	90	----Autres.....	NMB		
	8406.90	-Parties			
I	8406.90.10 00	--Couronnes d'aubes, disques pour arbres et arbres, entièrement ou en majeure partie de métal, devant servir à la réparation ou à la remise à neuf des turbines à vapeur ou de leurs parties; Régulateurs de vitesse du type électromécanique et leurs parties, pour turbines à vapeur	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---Autres parties des marchandises du n° tarifaire 8406.10.00 :			
I	8406.90.21 00	---Rotors, simplement nettoyés ou usinés pour l'enlèvement des bavures, des amorces de coulée, des jets de coulée ou des événements ou pour permettre l'installation dans des machines d'apprêtage	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8406.90.22 00	---Rotors, finis pour assemblage final	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8406.90.23 00	---Lames, rotatives ou stationnaires	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8406.90.29 00	---Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---Autres parties des marchandises des n ^{os} tarifaires 8406.81.00 ou 8406.82.00 :			
I	8406.90.31 00	---Rotors, simplement nettoyés ou usinés pour l'enlèvement des bavures, des amorces de coulée, des jets de coulée ou des événements ou pour permettre l'installation dans des machines d'apprêtage, entièrement ou en majeure partie de métal, devant servir à la réparation ou à la remise à neuf des turbines à vapeur ou de leurs parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8406.90.32 00	---Autres rotors, simplement nettoyés ou usinés pour l'enlèvement des bavures, des amorces de coulée, des jets de coulée ou des événements ou pour permettre l'installation dans des machines d'apprêtage	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8406.90.33 00	---Rotors, finis pour assemblage final, entièrement ou en majeure partie de métal, devant servir à la réparation ou à la remise à neuf des turbines à vapeur ou de leurs parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8406.90.34 00	---Autres rotors, finis pour assemblage final	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8406.90.35 00	---Autres rotors, entièrement ou en majeure partie de métal, devant servir à la réparation ou à la remise à neuf des turbines à vapeur ou de leurs parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8406.90.36	00 - - -	-Lames, rotatives ou stationnaires, entièrement ou en majeure partie de métal, devant servir à la réparation ou à la remise à neuf des turbines à vapeur ou de leurs parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8406.90.37	00 - - -	-Autres lames, rotatives ou stationnaires	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8406.90.39	00 - - -	-Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.07		Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion).			
I	8407.10.00		-Moteurs pour l'aviation		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		20 - - - -	-Neufs, d'une puissance n'excédant pas 372 kW.....	NMB		
		30 - - - -	-Neufs, d'une puissance excédant 372 kW.....	NMB		
		40 - - - -	-Usagés ou reconstruits.....	NMB		
			-Moteurs pour la propulsion de bateaux :			
I	8407.21.00	00 - -	-Du type hors-bord	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8407.29		- -Autres			
I	8407.29.10	00 - -	-Moteurs du type intérieur-extérieur	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8407.29.20 00	-- -Moteurs intérieurs	NMB	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules du Chapitre 87 :			
I	8407.31.00 00	-- -D'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8407.32.00 00	-- -D'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8407.33.00	-- -D'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 1.000 cm ³		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
	8407.34	-- -D'une cylindrée excédant 1.000 cm ³			
I	8407.34.10	-- -D'une cylindrée n'excédant pas 2.000 cm ³		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour tracteurs des sous-positions n ^{os} 8701.21 à 8701.29 ou véhicules des positions n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
		-- -D'une cylindrée excédant 2.000 cm ³ :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8407.34.21	00 - - -	-Devant servir à la réparation de tracteurs routiers pour semi-remorques, de véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), d'ambulances, de corbillards, de véhicules automobiles pour le transport de marchandises, de voitures de lutte contre l'incendie, ou de châssis de ces véhicules, ou devant servir à la fabrication de parties de rechange	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8407.34.29	- - -	-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10 - - - -	-Pour tracteurs des sous-positions n ^{os} 8701.21 à 8701.29 ou véhicules des positions n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	NMB		
	90 - - - -	-Autres	NMB		
I 8407.90.00	-Autres moteurs			En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	30 - - - -	-Au gaz naturel ou propane, sauf les turbines à gaz	NMB		
	90 - - - -	-Autres	NMB		
84.08		Moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel).			
I 8408.10.00	00	-Moteurs pour la propulsion de bateaux	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8408.20.00	00	-Moteurs des types utilisés pour la propulsion de véhicules du Chapitre 87	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8408.90.00	-Autres moteurs			En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	20 - - - -	-Pour machines ou équipement employés en agriculture ou horticulture	NMB		
	- - - -	-Autres :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		94 - - - - -Autres, d'une puissance n'excédant pas 149,2 kW.....	NMB		
		95 - - - - -Autres, d'une puissance excédant 149,2 kW, mais n'excédant pas 373 kW.....	NMB		
		96 - - - - -Autres, d'une puissance excédant 373 kW, mais n'excédant pas 746 kW.....	NMB		
		97 - - - - -Autres, d'une puissance excédant 746 kW, mais n'excédant pas 1 119 kW.....	NMB		
		98 - - - - -Autres, d'une puissance excédant 1 119 kW.....	NMB		
84.09		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs des n^{os} 84.07 ou 84.08.			
I	8409.10.00	00 -De moteurs pour l'aviation	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Autres :			
I	8409.91.00	- -Reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 - - - - -Des moteurs des véhicules des sous-positions n ^{os} 8701.21 à 8701.29 ou des positions n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	-		
		20 - - - - -Des moteurs pour la propulsion de bateaux.....	-		
		90 - - - - -Autres.....	-		
I	8409.99.00	- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 - - - - -Des moteurs des véhicules des sous-positions n ^{os} 8701.21 à 8701.29 ou des positions n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	-		
		20 - - - - -Des moteurs pour la propulsion de bateaux.....	-		
		90 - - - - -Autres.....	-		
84.10		Turbines hydrauliques, roues hydrauliques et leurs régulateurs.			
		-Turbines et roues hydrauliques :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8410.11.00	00	-D'une puissance n'excédant pas 1.000 kW	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8410.12.00	00	-D'une puissance excédant 1.000 kW mais n'excédant pas 10.000 kW	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8410.13.00	00	-D'une puissance excédant 10.000 kW	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8410.90.00	00	-Parties, y compris les régulateurs	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.11		Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz.			
			-Turboréacteurs :			
I	8411.11.00	00	-D'une poussée n'excédant pas 25 kN	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8411.12.00		-D'une poussée excédant 25 kN		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Turbines d'aéronefs.....	NMB		
	90	----	-Autres.....	NMB		
			-Turbopropulseurs :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8411.21.00	00 - -D'une puissance n'excédant pas 1 100 kW	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8411.22.00	00 - -D'une puissance excédant 1 100 kW	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Autres turbines à gaz :			
I	8411.81.00	- -D'une puissance n'excédant pas 5.000 kW		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Turbines d'aéronefs.....	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
I	8411.82.00	- -D'une puissance excédant 5.000 kW		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Turbines d'aéronefs.....	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
		-Parties :			
I	8411.91.00	- -De turboréacteurs ou de turbopropulseurs		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	20	---- -Pour turbines d'aéronefs.....	-		
	90	---- -Autres.....	-		
I	8411.99.00	- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	30	---- -Pour aéronefs.....	-		
	90	---- -Autres.....	-		
84.12 Autres moteurs et machines motrices.					
I	8412.10.00	00 -Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Moteurs hydrauliques :			
I	8412.21.00	-- -À mouvement rectiligne (cylindres)		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Du type bielle.....	NMB		
	30	---- -Télescopique.....	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
I	8412.29.00	-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---- -À mouvement rotatif illimité :			
	11	----- -À engrenages.....	NMB		
	12	----- -Du type à piston radial.....	NMB		
	13	----- -Du type à piston axial.....	NMB		
	19	----- -Autres.....	NMB		
	90	----- -Autres.....	NMB		
		-Moteurs pneumatiques :			
I	8412.31.00	00 - -À mouvement rectiligne (cylindres)	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8412.39.00	00 - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8412.80.00	00 -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8412.90.00	-Parties		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-----De moteurs et machines motrices, hydrauliques ou pneumatiques : 11 -----À mouvement rectiligne (cylindres) - 12 -----À mouvement rotatif..... - 19 -----Autres..... - 90 -----Autres..... -			
	84.13	Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur; élevateurs à liquides. -Pompes comportant un dispositif mesureur ou conçues pour comporter un tel dispositif :			
	8413.11	- -Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages			
I	8413.11.10	00 - - -Pour la distribution d'essence, de carburant diesel, de gaz naturel liquide ou de propane liquide	NMB	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8413.11.90	00 - - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8413.19	- -Autres			
I	8413.19.10	00 - - -Pour la distribution de mazout; Pompes pour la distribution de carburants, montés sur patins, pour hélicoptères	NMB	6 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8413.19.90	--	-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Pompes à dosages automatiques (pompes à infusion), du type utilisé pour l'administration de médicaments.....	NMB		
	90	----	-Autres.....	NMB		
I	8413.20.00	00	-Pompes actionnées à la main, autres que celles des n ^{os} 8413.11 ou 8413.19	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8413.30.00		-Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Pompes à injection de combustible, pour moteurs diesels ou semi- diesels.....	NMB		
	90	----	-Autres.....	NMB		
I	8413.40.00	00	-Pompes à béton	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8413.50.00		-Autres pompes volumétriques alternatives		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Pompes à boue, d'une puissance excédant 745 kW.....	NMB		
	20	----	-Pompes à diaphragme.....	NMB		
		----	-Pompes à liquide hydraulique :			
	31	-----	-Type à piston radial.....	NMB		
	39	-----	-Autres.....	NMB		
	90	----	-Autres.....	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8413.60.00		-Autres pompes volumétriques rotatives		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---- -Pompes à liquide hydraulique :			
	11	---- -À palettes	NMB		
	12	---- -À engrenages	NMB		
	19	---- -Autres	NMB		
	20	---- -Autres, utilisées dans les puits de pétrole ou pour la production du pétrole	NMB		
	30	---- -À rouleaux	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I 8413.70.00		-Autres pompes centrifuges		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pompes submersibles	NMB		
		---- -Unicellulaires, à aspiration simple :			
	21	---- -À accouplement rapproché, avec orifice d'écoulement d'un diamètre de moins de 5,08 cm	NMB		
	22	---- -À accouplement rapproché, avec orifice d'écoulement d'un diamètre de 5,08 cm et plus	NMB		
	23	---- -Fixées sur une monture, avec orifice d'écoulement d'un diamètre de moins de 7,6 cm	NMB		
	24	---- -Fixées sur une monture, avec orifice d'écoulement d'un diamètre de 7,6 cm et plus	NMB		
	30	---- -Multicellulaires, à aspiration simple	NMB		
	40	---- -Multicellulaires, à aspiration double	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
		-Autres pompes; élévateurs à liquides :			
I 8413.81.00		- -Pompes		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pompes à turbine	NMB		
	20	---- -Pompes pour système d'eaux domestiques indépendant et pompes éoliennes	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8413.82.00	00	-Élévateurs à liquides	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Parties :			
I 8413.91.00		--De pompes		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		----Tiges de pompage, tiges de pompage courtes, tiges polies, pour les pompes conçues pour la production du pétrole ou du gaz naturel, leurs parties :			
11	----	Les tiges de pompage en acier au carbone ou allié, avec ou sans guides en thermoplastique ou autre matériau fixés, conçues pour les pompes liées aux champs pétrolifères, d'une longueur de 7,61 mètres et plus.....	NMB		
12	----	Les tiges de pompage courtes, avec ou sans guides en thermoplastique ou autre matériau fixés, conçues pour les pompes liées aux champs pétrolifères, d'une longueur inférieure à 7,61 mètres.....	NMB		
19	----	Autres.....	-		
	----	Des pompes, comportant un dispositif mesureur ou conçues pour comporter un tel dispositif :			
21	-----	Pour la distribution d'essence, de carburant diesel, de gaz naturel liquide, de propane liquide ou de mazout.....	-		
22	-----	Des pompes à dosages automatiques (pompes à infusion), du type utilisé pour l'administration de médicaments.....	-		
29	-----	Autres.....	-		
30	----	Des pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	-		
40	----	Des pompes à béton	-		
	----	D'autres pompes volumétriques alternatives :			
51	-----	Des pompes hydrauliques.....	-		
59	-----	Autres.....	-		
	----	D'autres pompes volumétriques rotatives :			
61	-----	Des pompes hydrauliques.....	-		
69	-----	Autres.....	-		
70	----	D'autres pompes centrifuges.....	-		
90	----	Autres.....	-		
I 8413.92.00	00	-D'élévateurs à liquides	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
84.14		Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes; enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz, même filtrantes.			
I	8414.10.00 00	-Pompes à vide	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8414.20.00 00	-Pompes à air, à main ou à pied	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8414.30.00	-Compresseurs des types utilisés dans les équipements frigorifiques		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---- -Du type à vis :			
	11	---- -Semi-hermétiques	NMB		
	19	---- -Autres	NMB		
		---- -Autres, semi-hermétiques :			
	81	---- -Pour automobiles	NMB		
	82	---- -Utilisant l'ammoniaque	NMB		
	83	---- -Autres, d'une puissance n'excédant pas 186,5 W.....	NMB		
	84	---- -Autres, d'une puissance excédant 186,5 W.....	NMB		
		---- -Autres :			
	91	---- -Pour automobiles	NMB		
	92	---- -Utilisant l'ammoniaque	NMB		
	93	---- -Autres, d'une puissance n'excédant pas 186,5 W.....	NMB		
	94	---- -Autres, d'une puissance excédant 186,5 W, mais n'excédant pas 2,2 kW.....	NMB		
	95	---- -Autres, d'une puissance excédant 2,2 kW, mais n'excédant pas 7,46 kW.....	NMB		
	96	---- -Autres, d'une puissance excédant 7,46 kW.....	NMB		
I	8414.40.00	-Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	20	---- -D'une capacité n'excédant pas 0,2 m³/sec.....	NMB		
	30	---- -D'une capacité excédant 0,2 m³/sec.....	NMB		
		-Ventilateurs :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
8414.51		- -Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé d'une puissance n'excédant pas 125 W			
I 8414.51.10 00		- -Ventilateurs personnels, alimentés à partir du secteur; Ventilateurs de table, à vitesse unique ou à vitesse variable, oscillant	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr. TPG : 2,5 %
I 8414.51.90		- - -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 - - - -Ventilateurs de sol.....	NMB		
		20 - - - -Ventilateurs de plafonds ou de toits.....	NMB		
		90 - - - -Autres.....	NMB		
I 8414.59.00		- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		20 - - - -Ventilateurs de plafonds ou de toits.....	NMB		
		30 - - - -Autres ventilateurs, utilisables dans les véhicules automobiles.....	NMB		
		- - - -Autres :			
		91 - - - - -Du type axial.....	NMB		
		92 - - - - -Du type centrifuge.....	NMB		
		99 - - - - -Autres.....	NMB		
I 8414.60.00 00		-Hottes dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm	NMB	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8414.70.00 00		-Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
8414.80		-Autres			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8414.80.10 00	-- -Turbocompresseurs et compresseurs de suralimentation devant servir dans les véhicules automobiles du Chapitre 87	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8414.80.90	-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---- -Compresseurs d'air, stationnaires :			
	41	---- -Alternatifs	NMB		
	42	---- -Rotatifs	NMB		
	49	---- -Autres	NMB		
		---- -Compresseurs d'air, portables :			
	71	---- -Alternatifs	NMB		
	72	---- -Rotatifs	NMB		
	79	---- -Autres	NMB		
		---- -Compresseurs de gaz :			
	81	---- -Alternatifs	NMB		
	82	---- -Centrifuges	NMB		
	89	---- -Autres	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
	8414.90	-Parties			
I	8414.90.10 00	-- -Stators et rotors devant servir dans des équipements frigorifiques	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8414.90.90	-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	30	---- -De compresseurs, des types utilisés dans les équipements frigorifiques	-		
	40	---- -De ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé d'une puissance n'excédant pas 125 W	-		
	50	---- -D'autres ventilateurs	-		
	90	---- -Autres	-		
	84.15	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8415.10.00		-Des types conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol, formant un seul corps ou du type « split-system » (systèmes à éléments séparés)		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Du type domestique	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I 8415.20.00 00		-Du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Autres :			
8415.81		-- -Avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique (pompes à chaleur réversibles)			
I 8415.81.10		-- -Ce qui suit, à l'exclusion des thermopompes et des appareils pour le conditionnement de l'air, à mini-blocs séparés : Autonomes ou systèmes à éléments séparés « split-system », d'une capacité de transfert de chauffage n'excédant pas 15,8 kW (53 900 BTU par heure); Utilisant l'eau comme source, types verticaux, horizontaux et à console, d'une capacité de transfert de chauffage n'excédant pas 34,8 kW (118 700 BTU par heure) ---- -Monoblocs :		6 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	11	----- -N'excédant pas 15,8 kW (53 900 BTU par heure)	NMB		
	12	----- -Excédant 15,8 kW (53 900 BTU par heure)	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I 8415.81.90		-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---- -Monoblocs :			
	11	----- -N'excédant pas 15,8 kW (53 900 BTU par heure)	NMB		
	12	----- -Excédant 15,8 kW (53 900 BTU par heure)	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
8415.82		-- -Autres, avec dispositif de réfrigération			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8415.82.10 00	-- Thermopompes et appareils pour le conditionnement de l'air de type domestique, systèmes à éléments séparés « split-system » à recyclage; Portatifs, d'un poids n'excédant pas 25 kg et d'une capacité de transfert de chauffage n'excédant pas 1,8 kW (6 000 BTU par heure); Appareils de chauffage/conditionnement de l'air des camions	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-- -Autres :			
I	8415.82.91	--- Contrôles de traitement de l'air; Combinés, utilisant l'eau comme source ou air à air, d'une capacité de transfert de chauffage n'excédant pas 5,8 kW (19 800 BTU par heure); Serpentins pour ventilateurs; Pour véhicules utilisés en dehors du réseau routier; Pour zones sensibles de l'humidité ou de la poussière, d'une capacité de transfert de chauffage n'excédant pas 71,1 kW (242 700 BTU par heure); Monoblocs, combinés, d'une capacité de transfert de chauffage n'excédant pas 15,8 kW (53 900 BTU par heure); Systèmes à éléments séparés « split-system », d'une capacité de transfert de chauffage n'excédant pas 47,4 kW (161 800 BTU par heure); Utilisant l'eau comme source, d'une capacité de transfert de chauffage n'excédant pas 34,8 kW (118 700 BTU par heure)		6 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- Contrôles de traitement de l'air.....	NMB		
	20	---- Serpentins pour ventilateurs.....	NMB		
	90	---- Autres.....	NMB		
I	8415.82.99	--- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---- -Monoblocs combinés et systèmes à éléments séparés « split system » (condenseur à distance), autres que les unités contenant à la fois un dispositif de chauffage et de réfrigération :			
	11	---- -Monoblocs, combinés, d'une capacité de transfert de chauffage excédant 15,8 kW (53 900 BTU par heure).....	NMB		
	12	---- -Systèmes à éléments séparés « split system » (condenseur à distance), d'une capacité de transfert de chauffage excédant 47,4 kW (161 800 BTU par heure)	NMB		
		---- -Unités contenant à la fois un dispositif de chauffage et réfrigération :			
	21	---- -N'excédant pas 15,8 kW (53 900 BTU par heure)	NMB		
	22	---- -Excédant 15,8 kW (53 900 BTU par heure)	NMB		
	30	---- -Serpentins, pour évaporateur d'appareils pour le conditionnement de l'air.....	NMB		
	40	---- -Déshumidificateurs avec dispositif de réfrigération	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
I	8415.83.00	- -Sans dispositif de réfrigération		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	10 - - - -	-Condenseurs, n'excédant pas 15,8 kW (53 900 BTU par heure)	NMB		
	20 - - - -	-Condenseurs, excédant 15,8 kW (53 900 BTU par heure)	NMB		
	30 - - - -	-Échangeurs de chaleur	NMB		
	90 - - - -	-Autres	NMB		
8415.90		-Parties			
I	8415.90.30 00 - -	-Châssis, cadres de châssis ou cabinets extérieurs	-	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8415.90.90 00 - - -	-Autres	-	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
84.16		Brûleurs pour l'alimentation des foyers, à combustibles liquides, à combustibles solides pulvérisés ou à gaz; foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires.			
I	8416.10.00 00 -	-Brûleurs à combustibles liquides	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8416.20.00	-Autres brûleurs, y compris les brûleurs mixtes		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	30 - - - -	-Brûleurs à gaz	NMB		
	90 - - - -	-Autres	NMB		
I	8416.30.00 00 -	-Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8416.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.17		Fours industriels ou de laboratoires, y compris les incinérateurs, non électriques.			
I	8417.10.00	00	-Fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais ou des métaux	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8417.20.00	00	-Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8417.80.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8417.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.18		Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15.			
	8418.10		-Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8418.10.10 00	--	-À absorption, combinés au gaz et à l'électricité, devant être installés de façon permanente dans des véhicules de loisirs et devant servir à la fabrication de ces véhicules	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8418.10.20 00	---	-Type de réfrigération-congélation	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr. TPG : 5 %
I 8418.10.90	---	-Autres		8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr. TPG : 5 %
		-----À compression :			
13	-----	-D'une capacité frigorifique, par volume, n'excédant pas 381 litres	NMB		
14	-----	-D'une capacité frigorifique, par volume, excédant 381 litres.....	NMB		
		-----Électriques, d'une capacité frigorifique, par volume, de 381 litres ou plus :			
21	-----	-D'une capacité frigorifique, par volume, de 381 litres ou plus, mais n'excédant pas 524 litres.....	NMB		
22	-----	-D'une capacité frigorifique, par volume, excédant 524 litres.....	NMB		
90	----	-Autres	NMB		
		-Réfrigérateurs de type ménager :			
I 8418.21.00	--	-À compression		8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr. TPG : 5 %
		10 ---- -Électriques, d'une capacité frigorifique, par volume, de 381 litres ou plus.....	NMB		
		-----Autres :			
91	-----	-D'une capacité frigorifique, par volume, n'excédant pas 184 litres	NMB		
92	-----	-D'une capacité frigorifique, par volume, excédant 184 litres mais n'excédant pas 266 litres.....	NMB		
93	-----	-D'une capacité frigorifique, par volume, excédant 266 litres mais de moins de 381 litres	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8418.29.00	00	- -Autres	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr. TPG : 5 %
	8418.30		-Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, d'une capacité n'excédant pas 800 litres			
I	8418.30.10	00	- -De type ménager	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8418.30.90	00	- - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8418.40		-Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, d'une capacité n'excédant pas 900 litres			
I	8418.40.10	00	- - -De type pour banques de sang; De type ménager; Pouvant atteindre des températures de -85 °C, à une température ambiante de 30 °C	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8418.40.90	00	- - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8418.50		-Autres meubles (coffres, armoires, vitrines, comptoirs et similaires) pour la conservation et l'exposition de produits, incorporant un équipement pour la production du froid			
I	8418.50.10	00	- - -Du type réfrigérateurs ou réfrigérateurs-congélateurs	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr. TPG : 5 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
---------------------	----	-------------------------------	------------------	-----------------------	-----------------------------------

---Du type congélateurs :

I	8418.50.21 00	--- -D'étalage de type comptoir; Distributeurs de glaçons; Congélateurs d'étalage de type armoire pour aliments congelés et crème glacée, à porte coulissante ou oscillante, en verre ou pleine, d'une capacité n'excédant pas 2,3 m³	NMB	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
---	---------------	---	-----	-----	---

I	8418.50.29 00	--- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
---	---------------	-------------	-----	--------	---

**-Autres matériel, machines et appareils pour la production du froid;
pompes à chaleur :**

I	8418.61.00 00	--- -Pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
---	---------------	---	-----	--------	---

8418.69 --- -Autres

I	8418.69.20 00	--- -Installations frigorifiques commerciales du type pour magasins	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
---	---------------	---	-----	-----	---

I	8418.69.90	--- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
---	------------	-------------	--	--------	---

10	--- -Refrigerateurs de liquides, à absorption	NMB
20	--- -Machines de fabrication et de distribution de glaçons.....	NMB
30	--- -Machines de fabrication et de distribution de crème glacée molle.....	NMB
40	--- -Refrigerateurs d'eau.....	NMB
50	--- -Appareils alternatifs de réfrigération et de refroidissement de liquide....	NMB
60	--- -Appareils centrifuges de réfrigération et de refroidissement de liquide..	NMB
70	--- -Condensateurs de réfrigération.....	NMB
80	--- -Unités de réfrigération, des types utilisés pour les camions, remorques ou fourgons	NMB
90	--- -Autres	NMB

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
-Parties :					
8418.91		- -Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid			
I	8418.91.10 00	-- --Devant servir à la fabrication de marchandises de cette position; Des marchandises des n ^{os} tarifaires 8418.10.10, 8418.10.90, 8418.21.00, 8418.29.00, 8418.30.10, 8418.30.90, 8418.40.10, 8418.40.90, 8418.50.10, 8418.50.29, 8418.61.00, 8418.69.20 ou 8418.69.90	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8418.91.20 00	-- --Des marchandises du n ^o tarifaire 8418.50.21	-	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
8418.99		- -Autres			
I	8418.99.10 00	-- --Assemblages de portes incorporant aux moins deux des éléments suivants : panneau intérieur, panneau extérieur, isolation, charnières ou poignées	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8418.99.90	-- --Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Des combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures et parties de réfrigérateurs de type ménager	-		
	90	---- -Autres	-		
84.19		Appareils, dispositifs ou équipements de laboratoire, même chauffés électriquement (à l'exclusion des fours et autres appareils du n^o 85.14), pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température telles que le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, la stérilisation, la pasteurisation, l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation ou le refroidissement, autres que les appareils domestiques; chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation.			
		-Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8419.11.00		- À chauffage instantané, à gaz		6,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Pour usages domestiques.....	NMB		
		90	---- -Autres.....	NMB		
I	8419.12.00	00	- -Chauffe-eau solaires	NMB	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8419.19.00		- -Autres		5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Pour usages domestiques.....	NMB		
		90	---- -Autres.....	NMB		
I	8419.20.00		-Stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Stérilisateurs médico-chirurgicaux.....	NMB		
		20	---- -Stérilisateurs de laboratoires.....	NMB		
			-Séchoirs :			
I	8419.33.00	00	- -Appareils de lyophilisation, appareils de cryodessiccation et séchoirs à pulvérisation	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8419.34.00	00	- -Autres, pour produits agricoles	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8419.35.00		- -Autres, pour le bois, la pâte à papier, le papier ou le carton		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour le bois	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I 8419.39.00		- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour nourriture et breuvages.....	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I 8419.40.00	00	-Appareils de distillation ou de rectification	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8419.50.00		-Échangeurs de chaleur		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	30	---- -À commande mécanique.....	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I 8419.60.00	00	-Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Autres appareils et dispositifs :			
I 8419.81.00		- -Pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Machines pour la préparation de boissons chaudes	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	20 - - - -	-Appareils de préchauffage continu ou de cuisson continue, ou autoclaves, pour la stérilisation ou la cuisson ou pour la stérilisation et la cuisson des aliments dans des récipients hermétiques	NMB		
	30 - - - -	-Grille-pain, fonctionnant à l'électricité	NMB		
	90 - - - -	-Autres	NMB		
I	8419.89.00	00 - -Autres	-	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8419.90.00	-Parties		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10 - - - -	-Des machines et appareils utilisés pour la fabrication des pâtes à papier, papiers ou cartons	-		
	20 - - - -	-Des appareils utilisés dans les restaurants, hôtels ou endroits similaires	-		
	30 - - - -	-Des stérilisateurs médico-chirurgicaux et de laboratoire	-		
	90 - - - -	-Autres	-		
	84.20	Calandres et laminoirs, autres que pour les métaux ou le verre, et cylindres pour ces machines.			
I	8420.10.00	-Calandres et laminoirs		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10 - - - -	-Pour les textiles	NMB		
	20 - - - -	-Pour le papier	NMB		
	30 - - - -	-Pour le caoutchouc ou les matières plastiques	NMB		
	90 - - - -	-Autres	NMB		
		-Parties :			
I	8420.91.00	00 - -Cylindres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8420.99.00	00	-Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.21		Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz.			
			-Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges :			
I	8421.11.00	00	-Écrèmeuses	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8421.12.00	00	-Essoreuses à linge	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8421.19.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides :			
I	8421.21.00	00	-Pour la filtration ou l'épuration des eaux	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8421.22.00	00	-Pour la filtration ou l'épuration des boissons autres que l'eau	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8421.23.00		--Pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	----Filtres à huile.....	NMB		
		20	----Filtres à carburant.....	NMB		
		90	----Autres.....	NMB		
I	8421.29.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		20	----Filtres mécaniques, pour liquides hydrauliques, classés à 1 000 kPa ou plus.....	NMB		
		90	----Autres.....	NMB		
			-Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz :			
I	8421.31.00		--Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	----Filtres à air devant servir avec les marchandises du n° tarifaire 9908.00.00; Épurateurs d'air devant servir à la fabrication d'asphalteuses.....	NMB		
		20	----Filtres à air, pour véhicules automobiles du Chapitre 87.....	NMB		
		90	----Autres.....	NMB		
I	8421.32.00	00	--Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8421.39.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	----Dépoussiéreurs de fumées.....	NMB		
		20	----Filtres électrostatiques.....	NMB		
		30	----Appareils d'épuration des gaz industriels.....	NMB		
		40	----Appareils de séparation des gaz.....	NMB		
		90	----Autres.....	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
---------------------	----	-------------------------------	------------------	-----------------------	-----------------------------------

-Parties :**8421.91 - -De centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges**

I	8421.91.10 00	--Chambres de séchage des essoreuses à linge et autres parties des essoreuses à linge incorporant des chambres de séchage	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8421.91.20 00	--Ameublement conçu pour recevoir les essoreuses à linge	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8421.91.90 00	--Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8421.99.00	--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----Des machines et appareils utilisés pour la filtration ou l'épuration des eaux.....	-		
	90	----Autres	-		

84.22 **Machines à laver la vaisselle; machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients; machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; autres machines et appareils à emballer ou emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable); machines et appareils à gazéifier les boissons.**

-Machines à laver la vaisselle :**8422.11 - -De type ménager**

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8422.11.10	00	--De comptoir, électriques; Portatifs, d'une largeur n'excédant pas 46 cm	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8422.11.90		--Autres		8 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- <i>-Machines à laver la vaisselle électriques portatives.....</i>	NMB		
		90	---- <i>-Autres.....</i>	NMB		
I	8422.19.00	00	--Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8422.20.00	00	-Machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8422.30.00		-Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- <i>-Appareils à gazéifier les boissons.....</i>	NMB		
			---- <i>-Machines à remplir, fermer, boucher, étiqueter ou capsuler :</i>			
		21	----- <i>-Bouteilles.....</i>	NMB		
		22	----- <i>-Boîtes métalliques.....</i>	NMB		
		23	----- <i>-Sacs.....</i>	NMB		
		29	----- <i>-Autres.....</i>	NMB		
		90	----- <i>-Autres.....</i>	NMB		
I	8422.40.00	00	-Autres machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
8422.90		-Parties			
I	8422.90.10 00	-- Réservoirs de distribution et autres parties incorporant des réservoirs de distribution, pour les machines à laver la vaisselle de type ménager	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8422.90.20 00	-- Assemblages de portes pour les machines à laver la vaisselle de type ménager	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8422.90.90	-- Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- De machines à laver la vaisselle, de type ménager.....	-		
	30	---- De machines à laver la vaisselle, autres que de type ménager.....	-		
	50	---- De machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; De machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; De machines et appareils à gazéifier les boissons.....	-		
	60	---- D'autres machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable.....	-		
	90	---- Autres.....	-		
84.23		Appareils et instruments de pesage, y compris les balances et balances à vérifier les pièces usinées, mais à l'exclusion des balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins; poids pour toutes balances.			
I	8423.10.00 00	-Pèse-personnes, y compris les pèse-bébés; balances de ménage	NMB	6,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8423.20.00 00	-Balances à pesage continu sur transporteurs	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8423.30.00	00	-Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Autres appareils et instruments de pesage :			
I 8423.81.00		- -D'une portée n'excédant pas 30 kg		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Du type numérique électronique	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I 8423.82.00	00	- -D'une portée excédant 30 kg mais n'excédant pas 5 000 kg	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8423.89.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8423.90.00	00	-Poids pour toutes balances; parties d'appareils ou instruments de pesage	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
84.24		Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aérographes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires.			
I 8424.10.00		-Extincteurs, même chargés		6,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -À main	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	90	---- -Autres	NMB		
I	8424.20.00	00 -Pistolets aéroglyphes et appareils similaires	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8424.30.00	-Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Machines à jet de sable.....	NMB		
	90	---- -Autres	-		
		-Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture :			
I	8424.41.00	00 - -Pulvérisateurs portables	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8424.49.00	00 - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Autres appareils :			
I	8424.82.00	- -Pour l'agriculture ou l'horticulture		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---- -Appareils mécaniques pour l'irrigation :			
	11	---- -Automoteurs, à pivot central	NMB		
	19	---- -Autres.....	NMB		
	20	---- -Arrosoirs de pelouses.....	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8424.89.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8424.90.00		-Parties		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			10 - - - -D'appareils à jet de sable	-		
			20 - - - -D'appareils à jet de vapeur ou à jet similaire	-		
			90 - - - -Autres	-		
	84.25		Palans; treuils et cabestans; crics et vérins.			
			-Palans :			
I	8425.11.00		- -À moteur électrique		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			10 - - - -Palans à chaîne	NMB		
			20 - - - -Palans à câble	NMB		
			90 - - - -Autres	NMB		
I	8425.19.00		- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			10 - - - -Palans à chaîne, à main	NMB		
			90 - - - -Autres	NMB		
			-Treuils; cabestans :			
I	8425.31.00	00	- -À moteur électrique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8425.39.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Crics et vérins :			
I	8425.41.00	00	-Élévateurs fixes de voitures pour garages	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8425.42.00	00	-Autres crics et vérins, hydrauliques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8425.49.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.26		Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues.			
			-Ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots- cavaliers :			
I	8426.11.00	00	-Ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8426.12.00	00	-Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8426.19.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8426.20.00	00	-Grues à tour	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8426.30.00	00	-Grues sur portiques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines et appareils, autopropulsés :			
I	8426.41.00		- -Sur pneumatiques		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-À câble	NMB		
		----	-Autres :			
	91	-----	-Chariots-grues.....	NMB		
	99	-----	-Autres.....	NMB		
I	8426.49.00		- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-À câble	NMB		
	90	----	-Autres.....	NMB		
			-Autres machines et appareils :			
I	8426.91.00	00	- -Conçus pour être montés sur un véhicule routier	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8426.99.00	00 - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.27	Chariots-gerbeurs; autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage.			
	8427.10	-Chariots autopropulsés à moteur électrique			
I	8427.10.10	00 - - -Chariots-gerbeurs, autoporteurs, contrebalancés	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8427.10.90	- - -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Véhicules guidés automatisés (AGV).....	NMB		
	20	---- -À conducteur monté	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
	8427.20	-Autres chariots autopropulsés			
I	8427.20.10	00 - - -Chariots-gerbeurs, autoporteurs, contrebalancés	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8427.20.90	00 - - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8427.90.00	00	-Autres chariots	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.28		Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention (ascenseurs, escaliers mécaniques, transporteurs, téléphériques, par exemple).			
I	8428.10.00		-Ascenseurs et monte-charge		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Ascenseurs.....	NMB		
		90	---- -Autres.....	NMB		
I	8428.20.00	00	-Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises :			
I	8428.31.00	00	--Spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8428.32.00	00	--Autres, à benne	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8428.33.00	00	--Autres, à bande ou à courroie	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8428.39.00	-	-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		30 - - - - -Trémies d'alimentation	NMB		
		- - - - -Convoyeurs en vrac :			
		41 - - - - -À chaîne	NMB		
		42 - - - - -À vis	NMB		
		49 - - - - -Autres	NMB		
		80 - - - - -Autres convoyeurs	NMB		
		90 - - - - -Autres	NMB		
I 8428.40.00	00	-Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8428.60.00	00	-Téléphériques (y compris les télésièges et remonte-pentes); mécanismes de traction pour funiculaires	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8428.70.00	00	-Robots industriels	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8428.90.00		-Autres machines et appareils		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 - - - - -Machines autopropulsées, montées sur chenilles et destinées à la pose de canalisations.....	NMB		
		40 - - - - -Machines forestières, pour la manutention de billes, autres que les machines à débarder.....	NMB		
		90 - - - - -Autres	NMB		
84.29		Bouteurs (bulldozers), bouteurs biaux (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
-Bouteurs (bulldozers) et boteurs bials (angledozers) :					
I	8429.11.00	--À chenilles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Neufs	NMB		
	20	---- -Usagés ou reconstruits.....	NMB		
I	8429.19.00	--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Neufs	NMB		
	20	---- -Usagés ou reconstruits.....	NMB		
I	8429.20.00	-Niveleuses		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Niveleuses, devant servir à la ferme	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I	8429.30.00	-Décapeuses		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Neuves	NMB		
	20	---- -Usagées ou reconstruites.....	NMB		
I	8429.40.00	-Compacteuses et rouleaux compresseurs		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Compacteuses neuves.....	NMB		
	20	---- -Compacteuses usagées ou reconstruites	NMB		
		---- -Rouleaux compresseurs :			
	31	-----Neufs.....	NMB		
	32	-----Usagés ou reconstruits	NMB		
-Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses :					

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
---------------------	----	-------------------------------	------------------	-----------------------	-----------------------------------

I	8429.51.00	- -Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-----Chargeurs à chargement frontal, sur roues, conçus pour être munis d'un godet d'une capacité, pour utilisation générale, excédant 12,3 m³ : 12 -----Neufs, à 4 roues motrices, à moteur arrière..... NMB 13 -----Usagés ou reconstruits NMB 19 -----Autres..... NMB 20 -----Chargeurs à chargement frontal, sur roues, conçus pour être munis d'un godet d'une capacité, pour utilisation générale, n'excédant pas 12,3 m³, usagés ou reconstruits..... NMB 30 -----Chargeurs à chargement frontal, sur roues, conçus pour être munis d'un godet d'une capacité, pour utilisation générale, n'excédant pas 12,3 m³, neufs, à deux roues motrices, à moteur arrière NMB -----Chargeurs à chargement frontal, sur roues, conçus pour être munis d'un godet d'une capacité, pour utilisation générale, n'excédant pas 12,3 m³, neufs, à quatre roues motrices, à moteur arrière, munis d'un godet d'une capacité : 41 -----De moins de 1,5 m³..... NMB 42 -----De 1,5 m³ ou plus mais de moins de 2,2 m³..... NMB 43 -----De 2,2 m³ ou plus mais de moins de 2,9 m³..... NMB 44 -----De 2,9 m³ ou plus mais de moins de 3,8 m³..... NMB 45 -----De 3,8 m³ ou plus mais de moins de 5,2 m³..... NMB 46 -----De 5,2 m³ ou plus mais de moins de 7,6 m³..... NMB 47 -----De 7,6 m³ ou plus mais de moins de 11,4 m³..... NMB 48 -----De 11,4 m³ ou plus mais n'excédant pas 12,3 m³..... NMB 50 -----Autres chargeurs à chargement frontal, sur roues, conçus pour être munis d'un godet d'une capacité, pour utilisation générale, n'excédant pas 12,3 m³ NMB -----Chargeurs à chargement frontal, montés sur chenilles : 61 -----Neufs, équipés d'un moteur d'une puissance de moins de 44,7 kW.... NMB 62 -----Neufs, équipés d'un moteur d'une puissance de 44,7 kW ou plus mais de moins de 67,1 kW..... NMB 63 -----Neufs, équipés d'un moteur d'une puissance de 67,1 kW ou plus mais de moins de 93,2 kW..... NMB 64 -----Neufs, équipés d'un moteur d'une puissance de 93,2 kW ou plus mais de moins de 119,3 kW..... NMB 65 -----Neufs, équipés d'un moteur d'une puissance de 119,3 kW ou plus..... NMB 66 -----Usagés ou reconstruits NMB			
I	8429.52.00	- -Engins dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-----Rétrocaveuses à chenilles, pelles mécaniques et bennes preneuses, neuves : 31 -----Hydrauliques NMB 39 -----Autres..... NMB			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		-----Autres rétrocaveuses, pelles et bennes, neuves :			
	41	-----Hydrauliques	NMB		
	49	-----Autres	NMB		
	50	-----Autres rétrocaveuses, pelles ou bennes, usagées ou reconstruites	NMB		
		-----Autres :			
	91	-----Neuves	NMB		
	92	-----Usagées ou reconstruites	NMB		
I	8429.59.00	--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 -----Usagés ou reconstruits	NMB		
		-----Neufs :			
	21	-----Rétrocaveuses	NMB		
	22	-----Cureurs de fossés et excavatrices de tranchées	NMB		
	29	-----Autres	NMB		
	84.30	Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige.			
I	8430.10.00 00	-Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8430.20.00	-Chasse-neige		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-----Soufleurs :			
	11	-----Destinées à être fixées sur un véhicule	NMB		
	19	-----Autres	NMB		
	90	-----Autres	NMB		
		-Haveuses, abatteuses et machines à creuser les tunnels ou les galeries :			
I	8430.31.00 00	--Autopropulsées	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8430.39.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines de sondage ou de forage :			
I	8430.41.00	00	-Autopropulsées	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8430.49.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			---- -Pour forage de champs de pétrole ou de gaz :			
	11	----	-Rotatifs	NMB		
	19	----	-Autres	NMB		
			---- -Pour le forage des puits :			
	21	----	-Rotatifs	NMB		
	29	----	-Autres	NMB		
	60	----	-Plates-formes fixes, pour la recherche ou l'exploitation de gisements sous-marins de pétrole ou de gaz naturel	NMB		
	90	----	-Autres	NMB		
I	8430.50.00	00	-Autres machines et appareils, autopropulsés	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines et appareils, non autopropulsés :			
I	8430.61.00	00	-Machines et appareils à tasser ou à compacter	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8430.69.00	00	--Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.31		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n ^{os} 84.25 à 84.30.			
I	8431.10.00		-De machines ou appareils du n ^o 84.25		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		20	---- -De palans, autres que ceux utilisés pour soulever des véhicules.....	-		
		90	---- -Autres.....	-		
I	8431.20.00	00	-De machines ou appareils du n ^o 84.27	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-De machines ou appareils du n ^o 84.28 :			
I	8431.31.00		--D'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -D'ascenseurs.....	-		
		20	---- -De monte-charges.....	-		
		30	---- -D'escaliers mécaniques.....	-		
I	8431.39.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -D'appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques ou à action continue.....	-		
		20	---- -De machines autopropulsées, montées sur chenilles et destinées à la pose de canalisations.....	-		
		90	---- -Autres.....	-		
			-De machines ou appareils des n ^{os} 84.26, 84.29 ou 84.30 :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8431.41.00	- Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		30 - - - - -Accessoires de pelles mécaniques	-		
		40 - - - - -Godets de draglines	-		
		90 - - - - -Autres	-		
I	8431.42.00	00 - Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs bials (angledozers)	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8431.43.00	- Parties de machines de sondage ou de forage des n ^{os} 8430.41 ou 8430.49		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		20 - - - - -Pour machines de production du pétrole et du gaz	-		
		90 - - - - -Autres	-		
I	8431.49.00	- Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		- - - - -Des machines ou des appareils du n ^o 84.26 :			
		11 - - - - -Des machines ou des appareils des n ^{os} 8426.11, 8426.19 ou 8426.30	-		
		12 - - - - -De ponts roulants, de portiques de déchargement et de chariots-grues	-		
		19 - - - - -Autres	-		
		- - - - -Accessoires pour monter sur des machines :			
		21 - - - - -Accessoires de rétrocaveuses	-		
		22 - - - - -Accessoires de chargeurs frontaux	-		
		23 - - - - -Défonceuses	-		
		29 - - - - -Autres	-		
		- - - - -Autres :			
		91 - - - - -De haveuses, d'abatteuses et de machines à creuser les tunnels et les galeries	-		
		92 - - - - -De rétrocaveuses, pelles, bennes preneuses et draglines	-		
		99 - - - - -Autres	-		
84.32		Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8432.10.00		-Charrues		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Charrues à disques	NMB		
		20	---- -Charrues à versoir.....	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
			-Herses, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses :			
I	8432.21.00	00	-- -Herses à disques (pulvérisateurs)	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8432.29.00		-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Cultivateurs, extirpateurs et houes.....	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
			-Semoirs, plantoirs et repiqueurs :			
I	8432.31.00		-- -Semoirs, plantoirs et repiqueurs, sans labour		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Semoirs	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
I	8432.39.00		-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Semoirs	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
			-Épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8432.41.00	00	-Épandeurs de fumier	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8432.42.00	00	-Distributeurs d'engrais	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8432.80.00	00	-Autres machines, appareils et engins	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8432.90.00		-Parties		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -De charrues.....	-		
		20	---- -D'herse, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses ou bineuses.....	-		
		30	---- -De semoirs, plantoirs, repiqueurs, épandeurs de fumier ou distributeurs d'engrais.....	-		
		90	---- -Autres.....	-		
	84.33		Machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles, y compris les presses à paille ou à fourrage; tondeuses à gazon et faucheuses; machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles, autres que les machines et appareils du n° 84.37.			
			-Tondeuses à gazon :			
I	8433.11.00		- -À moteur, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			---- -Avec siège :			
		14	---- -D'une puissance de moins de 7,46 kW.....	NMB		
		15	---- -D'une puissance de 7,46 kW ou plus.....	NMB		
			---- -Autres :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		91 - - - - -Tondeuses électriques	NMB		
		92 - - - - -Autres, d'une puissance de moins de 3,7 kW	NMB		
		93 - - - - -Autres, d'une puissance de 3,7 kW ou plus	NMB		
I	8433.19.00	00 - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8433.20.00	00 -Faucheuses, y compris les barres de coupe à monter sur tracteur	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8433.30.00	00 -Autres machines et appareils de fenaison	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8433.40.00	00 -Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Autres machines et appareils pour la récolte; machines et appareils pour le battage :			
I	8433.51.00	- -Moissonneuses-batteuses		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 - - - - -Autopropulsées	NMB		
		90 - - - - -Autres	NMB		
I	8433.52.00	00 - -Autres machines et appareils pour le battage	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8433.53.00	00	- Machines pour la récolte des racines ou tubercules	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8433.59.00		- Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- Récolteuses de fourrage	NMB		
		90	---- Autres	NMB		
I	8433.60.00	00	- Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8433.90.00		- Parties		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- De tondeuses à gazons	-		
		20	---- De machines et appareils de fenaison ou de presses	-		
		30	---- D'autres faucheuses, de machines et appareils pour la récolte et le battage	-		
		40	---- De machines pour le nettoyage, le triage ou le classement des oeufs ..	-		
		50	---- De machines pour le nettoyage, le triage ou le classement des fruits ou autres produits agricoles	-		
	84.34		Machines à traire et machines et appareils de laiterie.			
I	8434.10.00	00	- Machines à traire	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8434.20.00	00	-Machines et appareils de laiterie	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8434.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.35		Presses et presseoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons similaires.			
I	8435.10.00	00	-Machines et appareils	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8435.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.36		Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviculture ou l'apiculture, y compris les germoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture.			
I	8436.10.00	00	-Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Machines et appareils pour l'aviculture, y compris les couveuses et éleveuses :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8436.21.00	00 - -Couveuses et éleveuses	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8436.29.00	00 - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8436.80.00	-Autres machines et appareils		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 - - - -Machines et appareils pour la sylviculture.....	NMB		
		- - - -Des types agricoles ou horticoles :			
		21 - - - -Machines et appareils pour le traitement des récoltes.....	NMB		
		22 - - - -Machines et appareils utilisés à la ferme, y compris les mangeoires et abreuvoirs automatiques.....	NMB		
		29 - - - -Autres.....	NMB		
		90 - - - -Autres.....	NMB		
		-Parties :			
I	8436.91.00	00 - -De machines ou appareils d'aviculture	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8436.99.00	- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 - - - -De machines et appareils pour la sylviculture.....	-		
		20 - - - -De machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux; De machines et appareils pour le traitement des récoltes.....	-		
		30 - - - -De machines et appareils utilisés à la ferme, y compris les mangeoires et abreuvoirs automatiques.....	-		
		90 - - - -Autres.....	-		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
84.37		Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, autres que les machines et appareils du type fermier.			
I 8437.10.00	00	-Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8437.80.00	00	-Autres machines et appareils	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8437.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
84.38		Machines et appareils, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales ou d'origine microbienne fixes ou animales.			
I 8438.10.00	00	-Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I 8438.20.00	00	-Machines et appareils pour la confiserie ou pour la fabrication du cacao ou du chocolat	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8438.30.00	00	-Machines et appareils pour la sucrerie	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8438.40.00	00	-Machines et appareils pour la brasserie	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8438.50.00		-Machines et appareils pour le travail des viandes		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Machines et appareils, pour usine de transformation des viandes ou des volailles (abattoir)	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
I	8438.60.00	00	-Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8438.80.00	00	-Autres machines et appareils	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8438.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.39		Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques ou pour la fabrication ou le finissage du papier ou du carton.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8439.10.00	00	-Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8439.20.00	00	-Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8439.30.00	00	-Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Parties :			
I	8439.91.00	00	--De machines ou appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8439.99.00		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Des machines et des appareils, pour fabriquer le papier ou le carton ...	-		
	90	----	-Autres	-		
	84.40		Machines et appareils pour le brochage ou la reliure, y compris les machines à coudre les feuillets.			
I	8440.10.00	00	-Machines et appareils	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8440.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.41		Autres machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, y compris les coupeuses de tous types.			
I	8441.10.00	00	-Coupeuses	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8441.20.00	00	-Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8441.30.00	00	-Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8441.40.00	00	-Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8441.80.00	00	-Autres machines et appareils	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8441.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.42		Machines, appareils et matériels (autres que les machines des n^{os} 84.56 à 84.65) pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple).			
I	8442.30.00	00	-Machines, appareils et matériel	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8442.40.00	00	-Parties de ces machines, appareils ou matériel	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8442.50.00		-Clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Planés, grenés, polis ou autrement préparés, pour l'impression.....	-		
	90	----	-Autres.....	-		
	84.43		-Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n^o 84.42; autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même -combinées entre elles; parties et accessoires.			
I	8443.11.00	00	-Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en bobines	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8443.12.00	00	- Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles dont un côté n'excède pas 22 cm et l'autre n'excède pas 36 cm, à l'état non plié	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8443.13.00	00	- Autres machines et appareils à imprimer offset	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8443.14.00	00	- Machines et appareils à imprimer, typographiques, alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8443.15.00	00	- Machines et appareils à imprimer, typographiques, autres qu'alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8443.16.00	00	- Machines et appareils à imprimer, flexographiques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8443.17.00	00	- Machines et appareils à imprimer, héliographiques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8443.19.00	00	- Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		-Autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles :			
I	8443.31.00 00	--Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes : impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8443.32.00	--Autres, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----Machines à imprimer à jet d'encre.....	NMB		
	20	----Imprimantes à laser.....	NMB		
	90	----Autres.....	NMB		
I	8443.39.00 00	--Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Parties et accessoires :			
I	8443.91.00	--Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 84.42		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----Machines et appareils, pour usages auxiliaires à l'impression.....	NMB		
	90	----Autres.....	-		
I	8443.99.00	--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----Machines accessoires et auxiliaires, s'attachant aux photocopieurs électrostatiques et ne pouvant pas opérer indépendamment de ces photocopieurs.....	NMB		
	90	----Autres.....	-		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8444.00.00	00 Machines pour le filage (extrusion), l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles.	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.45	Machines pour la préparation des matières textiles; machines pour la filature, le doublage ou le retordage des matières textiles et autres machines et appareils pour la fabrication des fils textiles; machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles et machines pour la préparation des fils textiles en vue de leur utilisation sur les machines des n ^{os} 84.46 ou 84.47.			
		-Machines pour la préparation des matières textiles :			
I	8445.11.00	00 - -Cardes	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8445.12.00	00 - -Peigneuses	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8445.13.00	00 - -Bancs à broches	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8445.19.00	00 - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8445.20.00	00 -Machines pour la filature des matières textiles	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8445.30.00	00	-Machines pour le doublage ou le retordage des matières textiles	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8445.40.00	00	-Machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8445.90.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.46		Métiers à tisser.			
I	8446.10.00	00	-Pour tissus d'une largeur n'excédant pas 30 cm	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, à navettes :			
I	8446.21.00	00	- -À moteur	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8446.29.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8446.30.00	00 -Pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, sans navettes	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.47	Machines et métiers à bonneterie, de couture-tricotage, à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter. -Métiers à bonneterie circulaires :			
I	8447.11.00	00 - -Avec cylindre d'un diamètre n'excédant pas 165 mm	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8447.12.00	00 - -Avec cylindre d'un diamètre excédant 165 mm	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8447.20.00	00 -Métiers à bonneterie rectilignes; machines de couture-tricotage	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8447.90.00	00 -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.48	Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n^{os} 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 (ratières, mécaniques Jacquard, casse-chaînes et casse-trames, mécanismes de changement de navettes, par exemple); parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines de la présente position ou des n^{os} 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 (broches, ailettes, garnitures de cardes, peignes, barrettes, filières, navettes, lisses et cadres de lisses, aiguilles, platines, crochets, par exemple).			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		-Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n ^{os} 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 :			
I	8448.11.00 00	-Ratières (mécaniques d'armures) et mécaniques Jacquard; réducteurs, perforatrices et copieuses de cartons; machines à lacer les cartons après perforation	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8448.19.00 00	-Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8448.20.00 00	-Parties et accessoires des machines du n ^o 84.44 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Parties et accessoires des machines du n ^o 84.45 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires :			
I	8448.31.00 00	-Garnitures de cardes	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8448.32.00 00	-De machines pour la préparation des matières textiles, autres que les garnitures de cardes	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8448.33.00 00	-Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8448.39.00	00	- -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Parties et accessoires des métiers à tisser ou de leurs machines ou appareils auxiliaires :			
I	8448.42.00	00	- -Peignes, lisses et cadres de lisses	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8448.49.00	00	- -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Parties et accessoires des métiers, machines ou appareils du n° 84.47 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires :			
I	8448.51.00	00	- -Platines, aiguilles et autres articles participant à la formation des mailles	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8448.59.00	00	- -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8449.00.00	00	Machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du feutre ou des nontissés, en pièce ou en forme, y compris les machines et appareils pour la fabrication de chapeaux en feutre; formes de chapellerie.	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.50		Machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		-Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg :			
8450.11		--Machines entièrement automatiques			
I 8450.11.10		-- -De type ménager, sauf les machines à laver avec dispositif de séchage		8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr. TPG : 5 %
	10	---- -Unités combinées (paires).....	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
I 8450.11.90		-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Fonctionnant à monnaie.....	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
I 8450.12.00 00		--Autres machines, avec essoreuse centrifuge incorporée	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr. TPG : 5 %
I 8450.19.00 00		--Autres	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr. TPG : 5 %
I 8450.20.00		-Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 10 kg		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Laveuses-essoreuses commerciales.....	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
8450.90		-Parties			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8450.90.10 00	--Bacs ou ensembles de bacs	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8450.90.20 00	--Meubles conçus pour recevoir les machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8450.90.90 00	--Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
84.51 Machines et appareils (autres que les machines du n° 84.50) pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage (y compris les presses à fixer), le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles et machines pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum; machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus.					
I	8451.10.00 00	-Machines pour le nettoyage à sec	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
-Machines à sécher :					
I	8451.21.00 00	-D'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg	NMB	8 %	TPAC, TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr. TPG : 5 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8451.29.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8451.30		-Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer			
I	8451.30.10	00	- -Fers à repasser à vapeur pour blanchisseries commerciales; Tables de pressage chauffées sous vide	NMB	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8451.30.90	00	- - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8451.40		-Machines pour le lavage, le blanchiment ou la teinture			
I	8451.40.10	00	- - -Shampouineuses de tapis; Appareils de nettoyage des tapis, des recouvrements et de rembourrage; Machines à laver les filets de pêche	NMB	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8451.40.90	00	- - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8451.50.00	00	-Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8451.80.00	00	-Autres machines et appareils	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8451.90		-Parties			
I	8451.90.10	00	-- -Chambres de séchage des machines à sécher des sous-positions 8451.21 ou 8451.29 et autres parties de machines à sécher incorporant des chambres de séchage	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8451.90.20	00	-- -Meubles conçus pour recevoir les machines à sécher des sous-positions 8451.21 ou 8451.29	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8451.90.90		-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Des machines et appareils pour le lavage, le nettoyage à sec, le repassage, le pressage ou le séchage des ouvrages en matières textiles ou autres machines à usages domestiques.....	-		
	90	----	-Autres	-		
	84.52		Machines à coudre, autres que les machines à coudre les feuillets du n° 84.40; meubles, embases et couvercles spécialement conçus pour machines à coudre; aiguilles pour machines à coudre.			
I	8452.10.00	00	-Machines à coudre de type ménager	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines à coudre :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8452.21.00	00	-Unités automatiques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8452.29.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8452.30.00	00	-Aiguilles pour machines à coudre	MIL	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8452.90		-Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties; autres parties de machines à coudre			
I	8452.90.10	00	--Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leur parties, pour machines à coudre domestiques	-	9 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8452.90.20	00	--Autres parties de machines à coudre domestiques	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8452.90.90	00	--Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.53		Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux ou pour la fabrication ou la réparation des chaussures ou autres ouvrages en cuir ou en peau, autres que les machines à coudre.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8453.10.00	00	-Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8453.20.00	00	-Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8453.80.00	00	-Autres machines et appareils	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8453.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.54		Convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie.			
I	8454.10.00	00	-Convertisseurs	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8454.20.00		-Lingotières et poches de coulée		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Lingotières, pour la production de l'acier.....	NMB		
	90	----	-Autres	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8454.30.00		-Machines à couler (mouler)		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Machines à couler (mouler) par matricage.....	NMB		
		90	---- -Autres.....	NMB		
I	8454.90.00		-Parties		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			---- -De machines à couler (mouler) :			
		11	----- -De machines à couler (mouler) par matricage.....	-		
		19	----- -Autres.....	-		
		90	----- -Autres.....	-		
	84.55		Laminoirs à métaux et leurs cylindres.			
I	8455.10.00	00	-Laminoirs à tubes	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres laminoirs :			
I	8455.21.00	00	- -Laminoirs à chaud et laminoirs combinés à chaud et à froid	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8455.22.00	00	- -Laminoirs à froid	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8455.30.00		-Cylindres de laminoirs		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	10	--- -En fonte coulée	NMB		
	20	--- -En acier coulé.....	NMB		
	90	--- -Autres	NMB		
8455.90		-Autres parties			
I	8455.90.10 00	-- -Pièces moulées ou pièces soudées, pesant chacune moins de 90 tonnes métriques	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8455.90.90 00	-- -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
84.56		Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultra-sons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma; machines à découper par jet d'eau.			
		-Opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons :			
I	8456.11.00 00	-- -Opérant par laser	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8456.12.00 00	-- -Opérant par autre faisceau de lumière ou de photons	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8456.20.00 00	-- -Opérant par ultra-sons	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8456.30.00	00	-Opérant par électro-érosion	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8456.40.00	00	-Opérant par jet de plasma	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8456.50.00	00	-Machines à découper par jet d'eau	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8456.90.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.57		Centres d'usinage, machines à poste fixe et machines à stations multiples, pour le travail des métaux.			
I	8457.10.00		-Centres d'usinage		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			---- -À commande numérique :			
	11		-----Usagés ou reconstruits	NMB		
	12		-----Machines à broche verticale, avec changeurs automatiques d'outils et un déplacement de l'axe Y n'excédant pas 660 mm, neuves	NMB		
	13		-----Machines à broche verticale, avec changeurs automatiques d'outils et un déplacement de l'axe Y excédant 660 mm, neuves	NMB		
	14		-----Neuves, avec changeurs automatiques d'outils, autres que machines à broche verticale	NMB		
	15		-----Neuves, autres qu'avec changeurs automatiques d'outils	NMB		
	90		---- -Autres	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8457.20.00 00	-Machines à poste fixe	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8457.30.00 00	-Machines à stations multiples	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.58	Tours (y compris les centres de tournage) travaillant par enlèvement de métal. -Tours horizontaux :			
I	8458.11.00	- À commande numérique		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -À multibroches.....	NMB		
		---- -Autres :			
	91	----- -D'une puissance n'excédant pas 18,64 kW.....	NMB		
	92	----- -D'une puissance excédant 18,64 kW.....	NMB		
I	8458.19.00 00	- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Autres tours :			
I	8458.91.00 00	- À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8458.99.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.59		Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours (y compris les centres de tournage) du n° 84.58.			
I	8459.10.00	00	-Unités d'usinage à glissières	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines à percer :			
I	8459.21.00	00	- -À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8459.29.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres aléseuses-fraiseuses :			
I	8459.31.00		- -À commande numérique		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Horizontales, à broche mobile, d'établi, à l'exception des machines genre raboteuse	NMB		
	80	----	-Autres horizontales, à broches.....	NMB		
	90	----	-Autres	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8459.39.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines à aléser :			
I	8459.41.00	00	-À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8459.49.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Machines à fraiser, à console :			
I	8459.51.00	00	-À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8459.59.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines à fraiser :			
I	8459.61.00	00	-À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8459.69.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8459.70		-Autres machines à fileter ou à tarauder			
I	8459.70.10	00	- - À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8459.70.90	00	- - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.60		Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux ou des cermets à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les engrenages du n° 84.61.			
			-Machines à rectifier les surfaces planes :			
I	8460.12.00	00	- - À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8460.19.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines à rectifier :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8460.22.00	00	- Machines à rectifier sans centre, à commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8460.23.00	00	- Autres machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8460.24.00	00	- Autres, à commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8460.29.00	00	- Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			- Machines à affûter :			
I	8460.31.00	00	- À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8460.39.00	00	- Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8460.40		- Machines à glacer ou à roder			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8460.40.10	00	-- À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8460.40.90	00	-- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8460.90.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.61		Machines à raboter, étaux-limeurs, machines à mortaiser, brocher, tailler les engrenages, finir les engrenages, scier, tronçonner et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal ou de cermet, non dénommées ni comprises ailleurs.			
	8461.20		-Étaux-limeurs et machines à mortaiser			
I	8461.20.10	00	-- À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8461.20.90	00	-- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8461.30		-Machines à brocher			
I	8461.30.10	00	-- À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8461.30.90	00	-- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8461.40.00	00	-Machines à tailler ou à finir les engrenages	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8461.50		-Machines à scier ou à tronçonner			
I	8461.50.10	00	-- -À commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8461.50.90	00	-- -Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8461.90		-Autres			
I	8461.90.10	00	-- -À commande numérique	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8461.90.90	00	-- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
84.62		Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets pour le travail des métaux (à l'exclusion des laminoirs); machines (y compris les presses, les lignes de refendage et les lignes de découpe à longueur) à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, cisailier, poinçonner, gruger ou à grignoter les métaux (à l'exclusion des bancs à étirer); presses pour le travail des métaux ou des carbures métalliques, autres que celles visées ci-dessus. -Machines pour le travail à chaud (y compris les presses) à forger par matriçage ou à forgeage libre ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets :			
I	8462.11.00 00	-Machines pour le forgeage à matrice fermée	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8462.19.00 00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Machines (y compris les presses plieuses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour produits plats :			
	8462.22	- -Machines de formage des profilés			
I	8462.22.10 00	-- À commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8462.22.90 00	-- -Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8462.23.00 00	--Presses plieuses, à commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8462.24.00	00	- Presses à panneaux, à commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8462.25.00	00	- Machines à profiler à galets, à commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8462.26.00	00	- Autres machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8462.29		- Autres			
I	8462.29.10	00	- - À commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8462.29.90	00	- - - Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Lignes de refendage, lignes de découpe à longueur et autres machines (à l'exclusion des presses) à cisailler, autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailler, pour produits plats :			
I	8462.32.00	00	- Lignes de refendage et lignes de découpe à longueur	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8462.33.00	00	- -Machines à cisailer, à commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8462.39.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer :			
I	8462.42.00		- -À commande numérique		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Machines à poinçonner	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
I	8462.49.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses) :			
I	8462.51.00	00	- -À commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8462.59.00	00	- -Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
-Presses à froid à métaux :					
8462.61		- -Presses hydrauliques			
I		8462.61.10 00 -- -À commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I		8462.61.90 00 -- -Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
8462.62		- -Presses mécaniques			
I		8462.62.10 00 -- -À commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I		8462.62.90 00 -- -Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
8462.63		- -Servopresses			
I		8462.63.10 00 -- -À commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I		8462.63.90 00 -- -Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
8462.69		- -Autres			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8462.69.10 00	-- À commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8462.69.90	-- -Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Machines à estamper	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
	8462.90	-Autres			
I	8462.90.10 00	-- À commande numérique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8462.90.90 00	-- -Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.63	Autres machines-outils pour le travail des métaux ou des cermets, travaillant sans enlèvement de matière.			
I	8463.10.00 00	-Bancs à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8463.20.00 00	-Machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8463.30.00	00 -Machines pour le travail des métaux sous forme de fil	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8463.90.00	00 -Autres	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.64	Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre.			
I	8464.10.00	-Machines à scier		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour le travail de la pierre	NMB		
	20	---- -Pour le travail du béton	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I	8464.20.00	-Machines à meuler ou à polir		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour le travail du verre	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I	8464.90.00	-Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour le travail à froid du verre	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
	84.65	Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8465.10.00		-Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour le travail du bois.....	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
I 8465.20.00	00	-Centres d'usinage	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-Autres :			
I 8465.91.00		--Machines à scier		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Des types utilisés dans les scieries.....	NMB		
		---- -Autres, pour le travail du bois :			
	21	---- -À ruban.....	NMB		
	23	---- -À table.....	NMB		
	26	---- -À onglet.....	NMB		
	29	---- -Autres.....	NMB		
		---- -Autres :			
	91	---- -À onglet.....	NMB		
	99	---- -Autres.....	NMB		
I 8465.92.00		--Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---- -Pour fraiser ou moulurer le bois :			
	11	---- -Toupies.....	NMB		
	19	---- -Autres.....	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
I 8465.93.00		--Machines à meuler, à poncer ou à polir		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	30	---- -Pour le travail du bois.....	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	90	---- -Autres	NMB		
I	8465.94.00	- -Machines à cintrer ou à assembler		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour le travail du bois	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I	8465.95.00	- -Machines à percer ou à mortaiser		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour le travail du bois	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I	8465.96.00	- -Machines à fendre, à trancher ou à dérouler		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---- -Pour le travail du bois :			
	11	----- -Pour fendre les rondins	NMB		
	12	----- -Pour fragmenter en copeaux	NMB		
	19	----- -Autres	NMB		
	90	----- -Autres	NMB		
I	8465.99.00	- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		---- -Pour le travail du bois :			
	11	----- -Pour fendre les rondins	NMB		
	12	----- -Pour fragmenter en copeaux	NMB		
	19	----- -Autres	NMB		
	90	----- -Autres	NMB		
84.66		Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines des n ^{os} 84.56 à 84.65, y compris les porte-pièces et porte-outils, les filières à déclenchement automatique, les dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur ces machines; porte-outils pour outils ou outillage à main, de tous types.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8466.10.00		-Porte-outils et filières à déclenchement automatique		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			10 - - - -Porte-outils, pour matrices à former ou à découper.....	-		
			20 - - - -Supports, pour plaquettes de forage ou de découpage remplaçables...	-		
			90 - - - -Autres.....	-		
I	8466.20.00		-Porte-pièces		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			20 - - - -Machines-outils, pour le travail des métaux.....	-		
			90 - - - -Autres.....	-		
I	8466.30.00	00	-Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur les machines	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres :			
I	8466.91.00	00	- -Pour machines du n° 84.64	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8466.92.00		- -Pour machines du n° 84.65		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			10 - - - -Pour les machines à travailler le bois.....	-		
			90 - - - -Autres.....	-		
	8466.93		- -Pour machines des n°s 84.56 à 84.61			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8466.93.10 00	--Bancs, bases, tables, chefs de tête, chefs de base, cuirasses, berceaux, semelles, colonnes, bras, bras de scie, porte-meules, contre-pointes, poupées, pilons, bâtis, mandrins porte-pièces et pièces moulées, pièces soudées ou fabrications en U	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8466.93.90 00	-- -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
8466.94 - -Pour machines des n ^{os} 84.62 ou 84.63					
I	8466.94.10 00	--Bancs, bases, tables, colonnes, berceaux, bâtis, embases, couronnes, coulisses, tiges, pièces coulées, pièces soudées ou fabrications pour contre-pointes et poupées	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8466.94.90 00	-- -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
84.67 Outils pneumatiques, hydrauliques ou à moteur (électrique ou non électrique) incorporé, pour emploi à la main.					
-Pneumatiques :					
I	8467.11.00	- -Rotatifs (même à percussion)		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÊU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----Clés	NMB		
		---- -Pour travailler le métal :			
	21	---- -Meules, polisseuses ou sableuses.....	NMB		
	29	---- -Autres.....	NMB		
	30	---- -Autres perceuses, tournevis et tourne-écrous.....	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8467.19.00	--Autres			En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			10 ---- -Construits pour être utilisés dans la construction ou les mines.....	NMB		
			90 ---- -Autres	NMB		
			-À moteur électrique incorporé :			
I	8467.21.00	--Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives			En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			10 ---- -Rotatives, à batteries.....	NMB		
			80 ---- -Autres rotatives	NMB		
			90 ---- -Autres	NMB		
I	8467.22.00	--Scies et tronçonneuses			En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			20 ---- -Scies ou tronçonneuses à chaîne	NMB		
			30 ---- -Scies alternatives et scies à découper, y compris les scies sauteuses .	NMB		
			40 ---- -Scies circulaires	NMB		
			90 ---- -Autres	NMB		
I	8467.29.00	--Autres			En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			---- -Meules, polisseuses et autres sableuses :			
			11 ---- -Meules, polisseuses ou sableuses, à angles.....	NMB		
			12 ---- -Sableuses orbitales et droites	NMB		
			19 ---- -Autres.....	NMB		
			20 ---- -Tournevis, tourne-écrous et clés à chocs.....	NMB		
			30 ---- -Toupies.....	NMB		
			40 ---- -Taille-haies	NMB		
			50 ---- -Coupe-herbes.....	NMB		
			90 ---- -Autres	NMB		
			-Autres outils :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8467.81.00	00	-Tronçonneuses à chaîne	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8467.89.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		20	----Coupe-herbes et débroussailleuses à essence	NMB		
		30	----Autres, pour usages agricoles ou horticoles	NMB		
		90	----Autres	NMB		
			-Parties :			
I	8467.91.00	00	-De tronçonneuses à chaîne	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8467.92.00	00	-D'outils pneumatiques	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8467.99.00	00	-Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.68		Machines et appareils pour le brasage ou le soudage, même pouvant couper, autres que ceux du n° 85.15; machines et appareils aux gaz pour la trempe superficielle.			
I	8468.10.00	00	-Chalumeaux guidés à la main	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8468.20.00	00	-Autres machines et appareils aux gaz	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8468.80.00	00	-Autres machines et appareils	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8468.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.70		Machines à calculer et machines de poche permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations, comportant une fonction de calcul; machines comptables, machines à affranchir, à établir les tickets et machines similaires, comportant un dispositif de calcul; caisses enregistreuses.			
I	8470.10.00	00	-Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines à calculer électroniques :			
I	8470.21.00	00	--Comportant un organe imprimant	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8470.29.00	00	--Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8470.30.00	00	-Autres machines à calculer	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8470.50.00		-Caisses enregistreuses		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Terminaux de point de vente.....	NMB		
		90	---- -Autres.....	NMB		
I	8470.90.00		-Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Machines à affranchir.....	NMB		
		20	---- -Machines à émettre des tickets.....	NMB		
		90	---- -Autres.....	NMB		
	84.71		Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs.			
I	8471.30.00	00	-Machines automatiques de traitement de l'information, portatives, d'un poids n'excédant pas 10 kg, comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines automatiques de traitement de l'information :			
I	8471.41.00		- -Comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -À tubes à rayons cathodiques.....	NMB		
		90	---- -Autres.....	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8471.49.00		- -Autres, se présentant sous forme de systèmes		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -À tubes à rayons cathodiques	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
I	8471.50.00		- -Unités de traitement autres que celles des nos 8471.41 ou 8471.49, pouvant comporter, sous une même enveloppe, un ou deux des types d'unités suivants : unité de mémoire, unité d'entrée et unité de sortie		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -À tubes à rayons cathodiques	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
I	8471.60.00		-Unités d'entrée ou de sortie, pouvant comporter, sous la même enveloppe, des unités de mémoire		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Unités combinées d'entrée et de sortie	NMB		
		20	---- -Lecteurs optiques de documents et appareils de lecture d'encre magnétique	NMB		
		30	---- -Appareils magnétiques d'entrée de données	NMB		
		40	---- -Lecteurs de cartes, lecteurs de badges et lecteurs de ruban de papier perforé	NMB		
		50	---- -Claviers	NMB		
		60	---- -Unités de sortie	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
I	8471.70.00		-Unités de mémoire		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			---- -Unités de disques magnétiques :			
		12	----- -Pour disques magnétiques souples	NMB		
		13	----- -Pour disques magnétiques durs	NMB		
		19	----- -Autres	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
	8471.80		-Autres unités de machines automatiques de traitement de l'information			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8471.80.10 00	--Unités de contrôle ou d'adaptation	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-- -Autres :			
I	8471.80.91 00	---Unités pouvant être incorporées physiquement dans des machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8471.80.99 00	--- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8471.90.00 00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.72	Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou àagrafer, par exemple).			
I	8472.10.00 00	-Duplicateurs	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8472.30.00 00	-Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8472.90.00	-Autres			En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Guichets automatiques, y compris distributeurs automatiques de billets de banque	NMB		
	20	----	-Machines à manutentionner la monnaie et le papier monnaie	NMB		
	90	----	-Autres	NMB		
	84.73		Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaisables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils des n^{os} 84.70 à 84.72.			
			-Parties et accessoires des machines du n° 84.70 :			
I	8473.21.00	00	-Des machines à calculer électroniques des sous-position n ^{os} 8470.10, 8470.21 ou 8470.29	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8473.29.00	00	-Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8473.30		-Parties et accessoires des machines du n° 84.71			
I	8473.30.20	00	--Assemblages de circuits imprimés	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8473.30.30	00	--Parties et accessoires d'assemblages de circuits imprimés, y compris les plaques frontales et les dispositifs de verrouillage	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8473.30.90	00	--Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8473.40.00	00	-Parties et accessoires des machines du n° 84.72	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8473.50		-Parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec les machines ou appareils de plusieurs des n°s 84.70 à 84.72			
I	8473.50.10	00	--Assemblages de circuits imprimés	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8473.50.20	00	--Parties et accessoires d'assemblages de circuits imprimés, y compris les plaques frontales et les dispositifs de verrouillage	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8473.50.90	00	--Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.74		Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte; machines à former les moules de fonderie en sable.			
I	8474.10.00		-Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	10	---- -Portatifs	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I	8474.20.00	-Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	20	---- -Portatifs	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
		-Machines et appareils à mélanger ou à malaxer :			
I	8474.31.00	--Bétonnières et appareils à gâcher le ciment		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Stationnaires	NMB		
	20	---- -Portatifs	NMB		
I	8474.32.00	00 --Machines à mélanger les matières minérales au bitume	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8474.39.00	00 --Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8474.80.00	-Autres machines et appareils		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	30	---- -Pour agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, les ciments non durcis, le plâtre ou autres matières minérales, en poudre ou en pâte	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8474.90.00		-Parties		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			10 ---- -De machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver.....	-		
			20 ---- -De machines et appareils à concasser ou broyer	-		
			30 ---- -De machines et appareils à mélanger ou à malaxer	-		
			90 ---- -Autres	-		
	84.75		Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre; machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre.			
I	8475.10.00	00	-Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre :			
I	8475.21.00	00	-Machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8475.29.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8475.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.76		Machines automatiques de vente de produits (timbres-poste, cigarettes, denrées alimentaires, boissons, par exemple), y compris les machines pour changer la monnaie.			
			-Machines automatiques de vente de boissons :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
8476.21 - -Comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération					
I	8476.21.10 00	- - Pour la vente des boissons chaudes dans des tasses, avec pas plus de trois choix	NMB	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8476.21.90 00	- - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8476.29.00 00	- - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
-Autres machines :					
8476.81 - -Comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération					
I	8476.81.10 00	- - Pour la vente des patates frites ou des bouchées de poulet	NMB	6 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8476.81.90 00	- - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8476.89.00 00	- - -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8476.90.00	00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.77		Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.			
I	8477.10.00		-Machines à mouler par injection		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Pour le caoutchouc.....	NMB		
		20	---- -Pour les matières plastiques	NMB		
I	8477.20.00	00	-Extrudeuses	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8477.30.00	00	-Machines à mouler par soufflage	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8477.40.00	00	-Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines et appareils à mouler ou à former :			
I	8477.51.00	00	- À mouler ou à rechaper les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8477.59.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8477.80.00	00	-Autres machines et appareils	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8477.90		-Parties			
I	8477.90.10	00	--Bases, bancs, plaques d'impression, cylindre de fixation, pièces coulées, pièces soudées et fabrications pour coulisses et injection	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8477.90.20		--Vis à coquilles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	20	----	-Pour extrudeuses	-		
	90	----	-Autres	-		
I	8477.90.30	00	--Assemblages hydrauliques comprenant au moins deux des éléments suivants : collecteurs, valves, pompes ou réfrigérants à l'huile	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8477.90.90		--Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Pour machines à mouler par injection	-		
	20	----	-Pour extrudeuses	-		
	30	----	-Pour machines à mouler par soufflage.....	-		
	40	----	-Pour machines à mouler les pneumatiques	-		
	90	----	-Autres	-		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
84.78		Machines et appareils pour la préparation ou la transformation du tabac, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.			
I	8478.10.00 00	-Machines et appareils	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8478.90.00 00	-Parties	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
84.79		Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.			
I	8479.10.00	-Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10 - - - -	-Machines pour l'épandage, le pavage, la finition, le profilage ou niveleuse de qualité fine du béton.....	NMB		
	20 - - - -	-Machines pour l'épandage, le pavage, la finition, le profilage ou niveleuse de qualité fine de matières bitumineuses.....	NMB		
	90 - - - -	-Autres	NMB		
I	8479.20.00 00	-Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales ou d'origine microbienne fixes ou animales	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8479.30.00 00	-Presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8479.40.00	00	-Machines de corderie ou de câblerie	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8479.50.00		-Robots industriels, non dénommés ni compris ailleurs		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Pour les chaînes de montage de véhicules automobiles	NMB		
		90	---- -Autres	NMB		
I	8479.60.00	00	-Appareils à évaporation pour le rafraîchissement de l'air	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Passerelles d'embarquement pour passagers :			
I	8479.71.00	00	-Des types utilisés dans les aéroports	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8479.79.00	00	-Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Autres machines et appareils :			
I	8479.81.00	00	-Pour le traitement des métaux, y compris les bobineuses pour enroulements électriques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8479.82.00		- À mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Machines à mélanger, malaxer ou brasser	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
I 8479.83.00	00	- Presses isostatiques à froid	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
8479.89		- -Autres			
I 8479.89.10	00	-- -Systèmes de démarrage des réacteurs d'aéronefs, à débit continu, à utiliser au sol;Générateurs de fumée artificielle ou de brouillard artificiel; Chargeuses automatiques pour munitions d'armes portatives; Chaînes de montage type relais de produits automobiles; Basculeurs de boîtes étant utilisés avec les fruits frais ou les légumes frais; Systèmes de cathodes; Dispositif de revêtement à système de purification des gaz de rejet thermique; Dispositifs pour le contrôle des pièces de monnaie, en fer ou en acier, pour appareils, autres que les téléphones, qui vendent des marchandises, des services ou des billets; Systèmes de nettoyage des tubes de condenseur; Systèmes de revêtement des cartes de circuits imprimés à deux faces; Circuits de traitement à sec des masques, servant à la fabrication de cartes de circuits imprimés;	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8479.89.10 00 suite		Outils de repêchage ou machines et appareils de développement par fracturation, devant être utilisés dans les travaux d'exploration, de découverte, de mise en valeur, d'entretien, d'essai, d'épuisement ou de mise en exploitation de puits de pétrole ou de gaz naturel ou devant servir dans des machines de forage devant être utilisées dans les travaux d'exploration, de découverte, de mise en valeur ou de mise en exploitation de gisements de potasse ou de sel gemme; Systèmes de mise à niveau de soudures réalisées à l'horizontale, servant à la fabrication de cartes de circuits imprimés; Machines de remplissage initial de liquide pour automobiles; Machines à teinture par jet, à utiliser en laboratoire; Circuits de traitement des dispositifs à enduire les masques à souder, servant à la fabrication de cartes de circuits imprimés; Distributeurs de fluides à aiguille ou à buse conique, pour faibles quantités; Appareils devant être utilisés dans la fabrication de marchandises pharmaceutiques; Machines devant être utilisées dans la fabrication de fermetures à coulisse, de brosses à dents ou de stores vénitiens; Machines devant être utilisées par des imprimeurs, lithographes, relieurs, transformateurs de papier ou de feuilles métalliques, fabricants de stéréotypes, d'électrotypes et de plaques ou de cylindres d'impression, ou par des fabricants d'articles en papier, carton ou feuilles métalliques; Systèmes d'enregistrement multicouche pour la fabrication de cartes de circuits imprimés;Systèmes d'inspection des capsules en ligne;Systèmes de récurage des conduites; Presses à poudre pour échantillons de diffraction de rayons X;Machines à convoyeur à laver et à sécher les cartes de circuits imprimés; Dispositifs d'ouverture et de fermeture des portes de wagons; Laveurs/polisseurs à conducteur porté;Machines de raccordement en festons; Chargeuses de cartouches à plombs;Machines à gaufrer les rubans; Systèmes de séparation des textiles ou des plastiques, devant servir à la fabrication d'articles chaussants; Circuits de décapage de bandes d'étain, devant servir à la fabrication de cartes de circuits imprimés; Unités de démarrage de réacteurs/pneumatiques, sur remorque;Appareils de nettoyage aux ultra-sons, à l'exclusion des laveuses de caisses			
I 8479.89.20	--	-Balayeuses mécaniques; Humidificateurs d'air domestiques ou déshumidificateurs d'air domestiques, à moteur électrique, à l'exclusion des appareils des positions 84.15 ou 84.24; Chargeuses de cartouches de munitions, à l'exclusion des chargeuses de cartouches à plomb et des chargeuses automatiques pour munitions d'armes portatives ----- <i>Humidificateurs d'air domestiques ou déshumidificateurs d'air domestiques, à moteur électrique, à l'exclusion des appareils des positions 84.15 ou 84.24 :</i> 21 ----- <i>Humidificateurs</i> 22 ----- <i>Déshumidificateurs</i> 90 ----- <i>Autres</i>		7,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
					NMB
					NMB
					NMB

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8479.89.30 00	-- -Machines devant être utilisées dans la fabrication d'engrais avec du poisson et déchets de poisson; Appareils mécaniques pour contrôler la composition de solutions de stérilisation ou de nettoyage utilisées dans les industries alimentaires ou de boissons ou dans les hôpitaux	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-- -Compacteurs d'ordures :			
I	8479.89.41 00	--- -Compacteurs de déchets solides industriels; Compacteurs de déchets ou d'ordures, électriques, utilisés sur les aéronefs, les trains, les bateaux ou les autobus, pouvant broyer les bouteilles et les autres déchets produits en transit	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8479.89.49 00	--- -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8479.89.90	-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	---- -Pour la production du pétrole ou du gaz	NMB		
	20	---- -Pour l'entretien des véhicules automobiles	NMB		
	90	---- -Autres	NMB		
8479.90		-Parties			
		-- -Des marchandises des n ^{os} tarifaires 8479.89.41 ou 8479.89.49 :			
I	8479.90.11 00	--- -Assemblages de cadres incorporant au moins deux des éléments suivants : plaque de base, cadres latéraux, vis mécaniques ou plaques frontales	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8479.90.12 00	--- -Assemblages de coulisseaux incorporant une enveloppe de coulisseaux ou une couverture de coulisseaux	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8479.90.13 00	--- -Assemblages de conteneurs incorporant aux moins deux des éléments suivants : fonds de conteneurs, enveloppes de conteneurs, glissières ou devants de conteneurs	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8479.90.14 00	--- -Cabinets ou boîtiers	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8479.90.19 00	--- -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8479.90.90	-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	--- -De robots industriels.....	-		
	20	--- -De machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues.....	-		
	30	--- -De presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège	-		
	40	--- -De machines et appareils pour le traitement des métaux	-		
	90	--- -Autres	-		
	84.80	Châssis de fonderie; plaques de fond pour moules; modèles pour moules; moules pour les métaux (autres que les lingotières), les carbures métalliques, le verre, les matières minérales, le caoutchouc ou les matières plastiques.			
I	8480.10.00 00	-Châssis de fonderie	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8480.20.00	00	-Plaques de fond pour moules	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8480.30.00	00	-Modèles pour moules	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Moules pour les métaux ou les carbures métalliques :			
I	8480.41.00	00	-Pour le moulage par injection ou par compression	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8480.49.00	00	-Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8480.50.00	00	-Moules pour le verre	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8480.60.00		-Moules pour les matières minérales		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-Pour les produits en béton ou en pâtes céramiques	-		
	90	----	-Autres	-		
			-Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8480.71.00		- -Pour le moulage par injection ou par compression		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		60	---- -Du type à moulage par injection.....	NMB		
		70	---- -Du type à compression.....	NMB		
I	8480.79.00	00	- -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.81		Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.			
I	8481.10.00		-Détendeurs		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		40	---- -De type mécanique à liquide pneumatique	-		
		90	---- -Autres	-		
I	8481.20.00		-Valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			---- -Valves oléohydrauliques, pour contrôle de la direction :			
		11	---- -Manuels.....	NMB		
		12	---- -Solénoïdes	NMB		
		19	---- -Autres.....	NMB		
		20	---- -Valves oléohydrauliques, pour contrôle du débit.....	NMB		
		30	---- -Autres valves oléohydrauliques.....	NMB		
			---- -Valves pneumatiques, pour contrôle de la direction :			
		41	---- -Solénoïdes	NMB		
		49	---- -Autres.....	NMB		
		50	---- -Autres valves pneumatiques	NMB		
I	8481.30.00		-Clapets et soupapes de retenue		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		----- <i>-Actionnés à la main (à l'exception des clapets et soupapes de retenue à engrenages multiples, à chaîne ou à poulie et des raccords munis de dispositifs de robinetterie avec soupapes) :</i>			
	11	----- <i>-En fer.....</i>	-		
	12	----- <i>-En acier.....</i>	-		
	19	----- <i>-Autres.....</i>	-		
	90	----- <i>-Autres.....</i>	-		
I	8481.40.00	-Soupapes de trop-plein ou de sûreté		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----- <i>-Vannes de sécurité, pour puits de pétrole ou de gaz naturel.....</i>	NMB		
		----- <i>-Autres :</i>			
	91	----- <i>-Actionnées à la main (à l'exception des soupapes de trop-plein ou de sûreté à engrenages multiples, à chaîne ou à poulie et des raccords munis de dispositifs de robinetterie avec soupapes).....</i>	NMB		
	92	----- <i>-Autres, à commande hydraulique.....</i>	NMB		
	93	----- <i>-Autres, à commande pneumatique.....</i>	NMB		
	99	----- <i>-Autres.....</i>	NMB		
I	8481.80.00	-Autres articles de robinetterie et organes similaires		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		----- <i>-Actionnés à la main, en fer (sauf les autres articles de robinetterie et organes similaires à engrenages multiples, à chaîne ou à poulie et les raccords munis de dispositifs de robinetterie avec soupapes) :</i>			
	21	----- <i>-De communication.....</i>	-		
	24	----- <i>-À papillon.....</i>	-		
	26	----- <i>-Sphérique.....</i>	-		
	27	----- <i>-À tournant.....</i>	-		
	29	----- <i>-Autres.....</i>	-		
		----- <i>-Actionnés à la main, en acier (sauf les autres articles de robinetterie et organes similaires à engrenages multiples, à chaîne ou à poulie et les raccords munis de dispositifs de robinetterie avec soupapes) :</i>			
	31	----- <i>-De communication.....</i>	-		
	33	----- <i>-À boulet.....</i>	-		
	34	----- <i>-À papillon.....</i>	-		
	35	----- <i>-À pointeau.....</i>	-		
	36	----- <i>-Sphérique.....</i>	-		
	37	----- <i>-À tournant.....</i>	-		
	39	----- <i>-Autres.....</i>	-		
		----- <i>-Actionnés à la main, en laiton ou en bronze, forgés (sauf les autres articles de robinetterie et organes similaires à engrenages multiples, à chaîne ou à poulie et les raccords munis de dispositifs de robinetterie avec soupapes) :</i>			
	41	----- <i>-De communication.....</i>	-		
	46	----- <i>-Sphérique.....</i>	-		
	49	----- <i>-Autres.....</i>	-		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		-----Actionnés à la main, en laiton ou en bronze, coulés (sauf les autres articles de robinetterie et organes similaires à engrenages multiples, à chaîne ou à poulie et les raccords munis de dispositifs de robinetterie avec soupapes) :			
56		-----Sphérique.....	-		
59		-----Autres.....	-		
		-----Actionnés à la main, autres (sauf les autres articles de robinetterie et organes similaires à engrenages multiples, à chaîne ou à poulie et les raccords munis de dispositifs de robinetterie avec soupapes) :			
61		-----De communication	-		
64		-----À papillon	-		
66		-----Sphérique.....	-		
69		-----Autres.....	-		
		-----Robinets et soupapes de chasse :			
71		-----Robinets plaqués, commande unique.....	-		
72		-----Robinets plaqués, à double commande.....	-		
79		-----Autres.....	-		
		-----Autres, à commande électrique, électro-hydraulique ou pneumatique :			
81		-----Vannes de régulation, conçues pour fonctionnement proportionnel par signal provenant d'un mécanisme de commande, à commande électrique ou électro-hydraulique	-		
82		-----Autres, à commande électrique ou électro-hydraulique.....	-		
83		-----Vannes de régulation, conçues pour fonctionnement proportionnel par signal provenant d'un mécanisme de commande, à commande pneumatique.....	-		
84		-----Autres, à commande pneumatique	-		
		-----Autres :			
91		-----Vannes solénoïdes.....	-		
93		-----Vannes de régulateurs, autonomes, pour le réglage de variables telles la température, la pression, le débit et le niveau d'un liquide.....	-		
94		-----Autres, à commande hydraulique	-		
95		-----Autres, à commande thermostatique	-		
99		-----Autres.....	-		
I	8481.90.00	-Parties		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 -----De valves actionnées à la main ou de clapets et soupapes de retenue	-		
		20 -----De valves, pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques.....	-		
		90 -----Autres.....	-		
	84.82	Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles.			
I	8482.10.00	-Roulements à billes		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-----À contact oblique :			
		21 -----Roulements pour moyeux de roue à brides	-		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		29 -----Autres.....	-		
		30 -----Sur deux rangées, de type radial	-		
		-----Sur une seule rangée, de type radial, ayant un diamètre extérieur de :			
		51 -----N'excédant pas 52 mm.....	-		
		52 -----Excédant 52 mm mais n'excédant pas 100 mm.....	-		
		53 -----Excédant 100 mm	-		
		90 -----Autres.....	-		
I	8482.20.00	-Roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-----Assemblages de cuvettes et cônes, présentés en ensemble :			
		11 -----Unités de moyeux de roue à brides	-		
		12 -----Autres unités de moyeux de roue	-		
		13 -----Avec cuvettes d'un diamètre extérieur n'excédant pas 102 mm	-		
		14 -----Avec cuvettes d'un diamètre extérieur excédant 102 mm.....	-		
		-----Autres assemblages de cônes, présentés séparément :			
		21 -----Pour cuvettes d'un diamètre extérieur n'excédant pas 102 mm.....	-		
		22 -----Pour cuvettes d'un diamètre extérieur excédant 102 mm	-		
I	8482.30.00	-Roulements à rouleaux en forme de tonneau		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 -----À un rang de billes.....	-		
		20 -----À deux rangs de billes	-		
		90 -----Autres.....	-		
I	8482.40.00	00 -Roulements à aiguilles, y compris les assemblages de cages et de rouleaux à aiguilles	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8482.50.00	-Roulements à rouleaux cylindriques, y compris les assemblages de cages et de rouleaux		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10 -----À un rang de billes.....	-		
		90 -----Autres.....	-		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8482.80.00	00	-Autres, y compris les roulements combinés	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
			-Parties :			
I	8482.91.00		- -Billes, galets, rouleaux et aiguilles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -Billes.....	-		
		90	---- -Autres.....	-		
	8482.99		- -Autres			
I	8482.99.10	00	-- -Bagues à billes ou anneaux intérieurs ou extérieurs	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8482.99.90		-- -Autres		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		10	---- -De roulements à billes	-		
		20	---- -De roulements à rouleaux coniques.....	-		
		40	---- -D'autres roulements à rouleaux cylindriques.....	-		
		90	---- -Autres.....	-		
	84.83		Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris les poulies à moulles; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I 8483.10.00		-Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-----Arbres de transmission, à l'exclusion des arbres à cames et des arbres moteurs ou arbres de couche, devant servir avec les tracteurs du n° 87.01 actionnés par un moteur à combustion interne, sauf les tracteurs routiers pour semi-remorques et machines à débarder :			
	11	-----Vilebrequins	-		
	19	-----Autres.....	-		
		-----Autres :			
	91	-----Arbres à cames et vilebrequins, conçus uniquement ou principalement pour être utilisés dans des moteurs à allumage par étincelle ou dans les moteurs rotatifs des véhicules du Chapitre 87....	-		
	93	-----Autres, pour les véhicules du Chapitre 87	-		
	98	-----Autres arbres à cames et vilebrequins	-		
	99	-----Autres	-		
I 8483.20.00		-Paliers à roulements incorporés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	-----Roulements à billes incorporés	-		
	20	-----Roulements à rouleaux incorporés.....	-		
I 8483.30.00		-Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
		-----Paliers :			
	12	-----Pour roulements à billes ou à rouleaux	-		
	19	-----Autres.....	-		
		-----Coussinets :			
	22	-----Sphériques sans palier.....	-		
	24	-----Pour vilebrequins de véhicules automobiles, sans palier.....	-		
	28	-----Autres, avec palier	-		
	29	-----Autres	-		
I 8483.40.00		-Engrenages et roues de friction, autres que les roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
10	----	-Devant servir à la fabrication de machines ou d'appareils; Boîtes d'engrenages, pour opérations de nettoyage haute pression ou pour moulins à mouture fine; Engrenages et réducteurs, pour chaînes de fabrication d'essuie-tout; Engrenages, pour machines à emballer les cigares, les cigarettes ou le tabac; Engrenages, pour transmissions marines; Devant être utilisés dans la production de coke métallurgique, de fer ou d'acier; Variateurs de vitesse, devant être utilisés dans l'industrie du brassage.....	-		
	----	-Boîtes d'engrenages et autres variateurs de vitesse :			
21	----	-Variateurs de vitesse, à rapports fixes, dont le rapport est choisi manuellement.....	-		
22	----	-Variateurs de vitesse, à rapports multiples et variables, dont le rapport est choisi manuellement.....	-		
23	----	-Convertisseurs de couple.....	-		
29	----	-Autres.....	-		
30	----	-Broches filetées à billes, vis à billes.....	-		
90	----	-Autres.....	-		
I	8483.50.00	-Volants et poulies, y compris les poulies à moulles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-		
	90	----	-		
I	8483.60.00	-Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-		
	90	----	-		
I	8483.90.00	-Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; parties		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	10	----	-		
	20	----	-		
	30	----	-		
	40	----	-		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	50	- - - - -D'embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation	-		
	90	- - - - -Autres	-		
84.84		Joints métalloplastiques; jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues; joints d'étanchéité mécanique.			
I	8484.10.00	00 -Joints métalloplastiques	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8484.20.00	00 -Joints d'étanchéité mécaniques	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8484.90.00	00 -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
84.85		Machines pour la fabrication additive.			
I	8485.10.00	00 -Par dépôt métallique	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8485.20.00	00 -Par dépôt de matières plastiques ou de caoutchouc	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8485.30.00	00 -Par dépôt de plâtre, de ciment, de céramique ou de verre	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8485.80.00	00 -Autres	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	8485.90	-Parties			
I	8485.90.10	00 -- -Bancs, bases, tables, colonnes, berceaux, bâtis, embases, couronnes, coulisses, tiges, pièces coulées, pièces soudées ou fabrications pour contre-pointes et poupées	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8485.90.20	00 -- -Bases, bancs, plaques d'impression, cylindres de fixation, pièces coulées, pièces soudées et fabrications pour coulisses et injection	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8485.90.30	00 -- -Vis à coquilles	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8485.90.40	00 -- -Assemblages hydrauliques comprenant au moins deux des éléments suivants : collecteurs, valves, pompes ou réfrigérants à l'huile	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8485.90.90	00 -- -Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
84.86		Machines et appareils utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi- conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat; machines et appareils visés à la Note 11 C) du présent Chapitre; parties et accessoires.			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8486.10.00	00	-Machines et appareils pour la fabrication de lingots ou de plaquettes	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8486.20.00	00	-Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs à semi- conducteur ou des circuits intégrés électroniques	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8486.30.00	00	-Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8486.40.00	00	-Machines et appareils visés à la Note 11 C) du présent Chapitre	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
I	8486.90.00	00	-Parties et accessoires	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.
	84.87		Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre, ne comportant pas de connexions électriques, de parties isolées électriquement, de bobinages, de contacts ni d'autres caractéristiques électriques.			
I	8487.10.00	00	-Hélices pour bateaux et leurs pales	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

	Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
I	8487.90.00	00	-Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP, TUK, TUKGP : En fr.